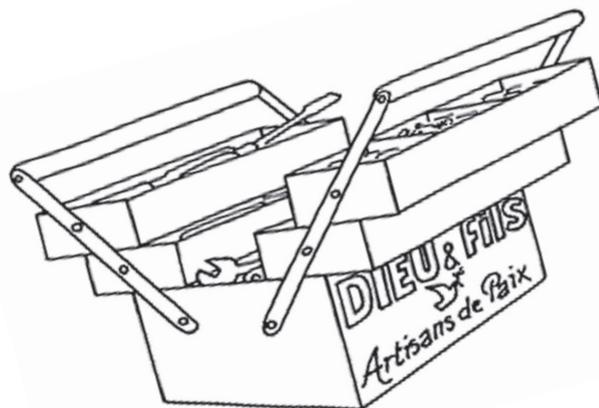




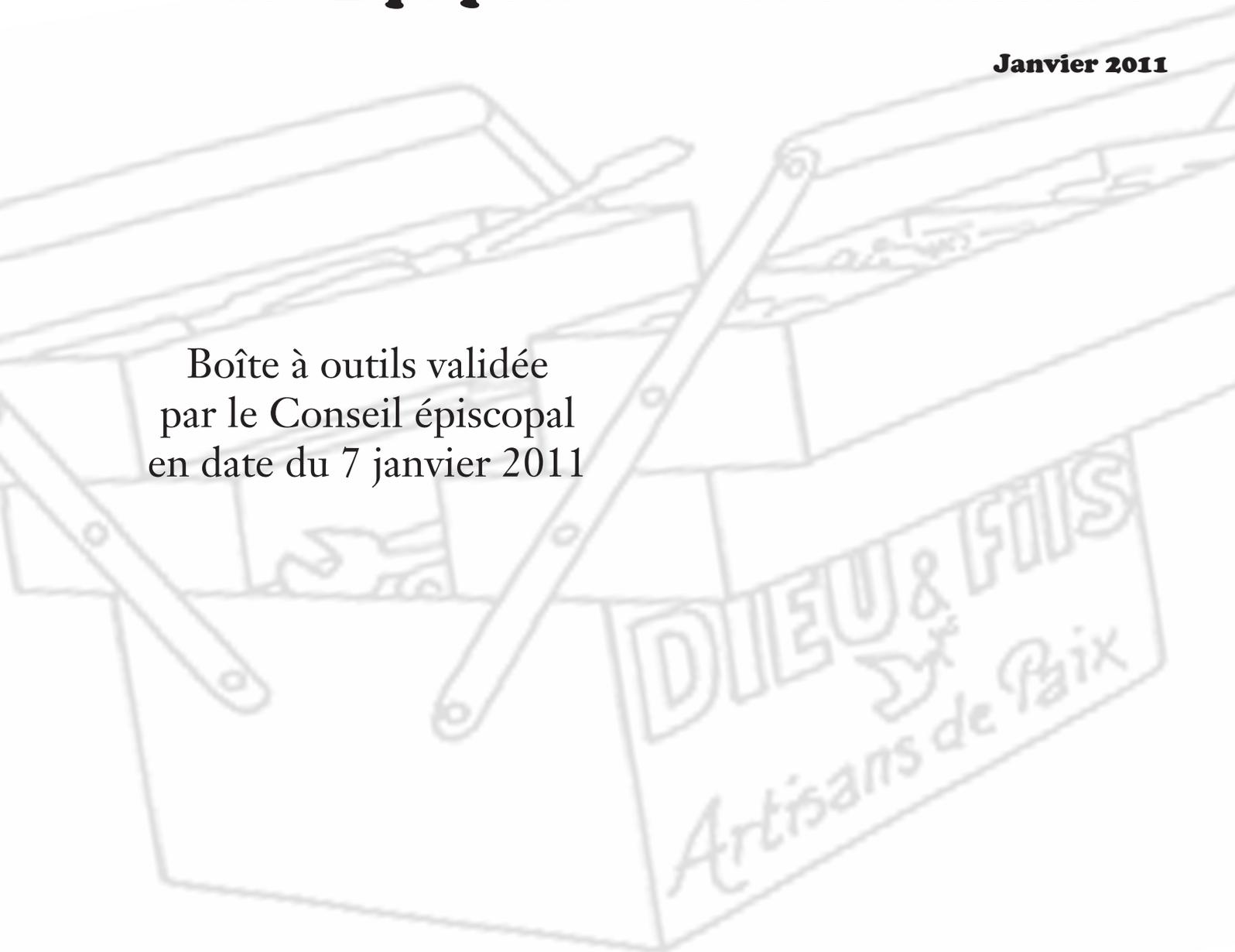
Diocèse de Metz



Boîte à outils pour la formation de l'Equipe d'Animation Pastorale

Janvier 2011

Boîte à outils validée
par le Conseil épiscopal
en date du 7 janvier 2011





Vous avez entre les mains les 17 fiches d'une boîte à outils permettant un travail :

◆ d'approfondissement et ◆ d'aides pratiques

et qui tiennent compte des statuts revus et modifiés en Conseil Presbytéral le 26 mai 2009.

Ces fiches de genres différents, voudraient être :

- un soutien pour les rencontres de l'E.A.P. : démarrage, relecture de pratique, etc.,
- un approfondissement de certaines questions d'ordre théologique ou pastoral,
- une aide pour des questions pratiques d'animation et de bonne gestion de la communauté chrétienne.

Ces fiches s'adressent aux Equipes d'Animation Pastorale (E.A.P.) des communautés de paroisses, **en vue de l'édification de la communauté chrétienne, dans la dynamique du Projet Pastoral Diocésain.** D'autres lieux ecclésiaux (par ex. aumôneries d'hôpital) ont aussi des E.A.P. Certaines fiches peuvent leur servir, d'autres sont à adapter.

Une E.A.P. est une équipe de chrétiens appelés à participer à l'exercice de la charge pastorale d'un prêtre « curé modérateur ».

Elle veille

- à ce que la Communauté de paroisses soit fidèle à sa mission : Annoncer l'Évangile, Célébrer le Salut et Servir le frère
- à créer les conditions pour que toute personne en recherche puisse rencontrer Dieu.

Soyons attentifs à ce que l'E.A.P. soit fidèle à sa mission qui est de l'ordre de la « conduite » :

- Elle n'est pas une équipe de personnes Relais : *le Relais est celui qui dans le village ou le quartier fait le lien avec l'Eglise, accueille au nom de l'Eglise, permet que l'Eglise continue à exister dans un lieu donné.*
- Elle n'est pas le Conseil Pastoral : Le conseil pastoral est caisse de résonance de la vie, force de propositions, d'orientations pastorales.
- ... (à vous de compléter cette liste qui ne se veut pas exhaustive).

Etant une boîte à outils, chaque fiche a valeur en elle-même ; l'ensemble des fiches constitue plutôt une trame de travail sachant que chaque E.A.P. est différente et que chaque modérateur ou coordonnateur a ses méthodes pédagogiques non définies dans ces fiches.

Ces fiches ne sont pas définitivement figées.

La première fiche (numéro 0) est un sommaire des titres et des objectifs.

Sommaire des titres et objectifs

But

Permettre à une équipe d'animation pastorale (E.A.P.) d'être capable :

- de donner une âme, un souffle à une communauté en tant qu'acteurs de communion
- de participer à l'exercice de la charge pastorale du curé modérateur d'une Communauté de paroisses.

◆ **Fiche 1 : Pour faire équipe en E.A.P.**

Objectif : *les participants sont invités à faire connaissance et à comprendre à quoi ils sont appelés ensemble.*

◆ **Fiche 2 : Les rôles dans l'E.A.P. : le Curé Modérateur, le Coordonnateur, le Secrétaire, le responsable de la communication**

Objectif : *Les membres de l'E.A.P. clarifieront les responsabilités et les rôles de chacun.*

◆ **Fiche 3 : Les réunions de l'E.A.P.**

Objectif : *Les membres de l'E.A.P. s'approprient les rythmes, les modalités et le contenu des réunions.*

◆ **Fiche 4 : Attention aux réalités humaines**

Objectif : *les membres de l'E.A.P. prendront conscience qu'ils sont concernés par toutes les réalités humaines de la communauté de paroisses.*

◆ **Fiche 5 : Connaître notre communauté de paroisses**

Objectif : *les membres de l'E.A.P. connaîtront les différents services et mouvements de la communauté de paroisses et les personnes qui s'en occupent.*

◆ **Fiche 6 : La communauté de paroisses dans la vie diocésaine (coup d'œil dans l'annuaire diocésain)**

Objectif : *les membres de l'E.A.P. se situeront dans une réalité diocésaine et dans le projet pastoral diocésain (P.P.D.).*

◆ **Fiche 7 : L'E.A.P. au service de la communauté de paroisses**

Objectif : *Après un temps de lancement et de première expérience, les membres de l'E.A.P. se réapproprient les statuts les concernant.*

◆ **Fiche 8 : La charge pastorale**

Objectif : *les membres de l'E.A.P. découvriront comment ils participent à l'exercice de la charge pastorale.*

◆ **Fiche 9 : L'E.A.P. avec les personnes ou les équipes relais
les équipes de tâches
les conseils de fabrique...
en lien avec le conseil pastoral
et les décisions prises en Archiprêtre**

Objectif : *les membres de l'E.A.P. veilleront à ce que ces instances travaillent ensemble, qu'elles aient les moyens d'accomplir leur service, en cohérence, pour la mission ecclésiale sur la communauté chrétienne.*

◆ **Fiche 10-a : Conduire un projet pastoral**

Objectif : *Les membres de l'E.A.P. connaîtront la démarche à suivre, étape après étape, pour construire et conduire un projet pastoral susceptible d'animer la communauté chrétienne et de vivre la mission. (Annexe 1.1 : l'E.A.P. et la dynamique de projet).*

◆ **Fiche 10-b : Lancement d'un projet pastoral local**

Objectif : *Les membres de l'E.A.P. connaîtront la démarche à suivre pour lancer un Projet Pastoral Local.*

◆ **Fiche 11 : L'E.A.P. communique**

Objectif : *Comment améliorer la communication de votre E.A.P. ?
Les membres de l'E.A.P. préciseront leur stratégie de communication.*

◆ **Fiche 12 : Découvrir la responsabilité catéchétique de l'E.A.P.**

Objectif : *Les membres de l'E.A.P. seront invités à suivre une démarche qui leur fait faire un bout de chemin ensemble, afin de prendre conscience de leur part de responsabilité dans la catéchèse.*

◆ **Fiche 13 : Journée annuelle de recollection : la relecture à la lumière de l'Évangile**

Objectif : *Les membres de l'E.A.P. découvriront l'importance de la relecture à la lumière de l'Évangile.*

◆ **Fiche 14 : La mission de la communauté chrétienne**

Objectif : *Les membres de l'E.A.P. approfondiront la mission de la communauté chrétienne.*

◆ **Fiche 15 : Quand survient le conflit**

Objectif : *Les membres de l'E.A.P. comprendront ce qui se joue dans les conflits et entreverront comment il est possible de les gérer positivement.*

◆ **Fiche 16 : Quand l'E.A.P. appelle**

Objectif : *Les membres de l'E.A.P. définiront les critères pour choisir une personne et les moyens à prendre pour appeler à un rôle, une fonction, une mission dans la communauté de paroisses.*

◆ **Fiche 17 : La caisse pastorale**

Objectif : *Les membres de l'E.A.P. réfléchiront sur le bon usage de la caisse de la communauté de paroisses et favoriseront le dialogue et la collaboration entre les conseils de fabrique et l'E.A.P.*

Pour faire équipe en E.A.P.

Objectif

Les participants sont invités à faire connaissance et à comprendre à quoi ils sont appelés ensemble.

● Remarque préliminaire

L'ordre du jour proposé ci-dessous demandera sans doute plusieurs rencontres, à moins que l'on ne préfère prendre une demi-journée ou une journée, pour un travail approfondi permettant plus de convivialité.

● Accueil- prière

Lire ensemble un passage de la Bible (par exemple la parabole du Bon Pasteur, en Jn 10, 14-16) et prendre quelques instants de prière.

● Partage en équipe

①. Pour se connaître

- Ce qui m'a marqué dans mon histoire d'homme ou de femme, dans ma vie de croyant(e).
- Ce que je partage des joies, des peines, en solidarité avec les habitants de mon quartier, de ma commune.
- Ce qui me plaît dans la vie de l'Eglise aujourd'hui, mais aussi ce qui me gêne.

②. Pour approfondir notre mission

- **Ce que j'ai compris** du rôle de l'E.A.P. : En nous aidant des Statuts du 15 août 2000, modifiés en Conseil Presbytéral le 26 mai 2009, approuvés par Mgr l'Evêque le 15 juin 2009, nous nous éclairons les uns les autres sur ce sujet et cherchons à préciser ce rôle, cette mission.
- **Ce que je pressens** comme exigences pour moi-même ou pour l'équipe, dans l'exercice de cette responsabilité, en ce qui concerne les choses à faire, le temps à dégager, l'organisation familiale ..., un esprit à développer.. des attitudes à adopter (discrétion, disponibilité, collaboration, etc.).
- **Ce que je perçois** comme difficultés, comme risques. Comment pourrions-nous les surmonter ? Quels sont les points d'appui possibles : sur qui pourrions-nous compter ?
- **Ce qui me semble nécessaire d'acquérir** comme formation complémentaire.

④. Pour travailler en équipe

- Nous partageons nos motivations et nos attentes.
- Nous regardons les complémentarités.
- Nous nous donnons des règles pour travailler ensemble.

• ...

L'ÉQUIPE D'ANIMATION PASTORALE (E.A.P.) **(Statuts du 15 août 2000,** **revus et modifiés en Conseil Presbytéral le 26 mai 2009,** **et approuvés par Mgr l'Evêque le 15 juin 2009)**

FONDEMENTS : LA CORESPONSABILITÉ DIFFÉRENCIÉE

La coresponsabilité différenciée signifie que tous sont responsables de tout, mais chacun selon son statut ecclésial.

Tous sont appelés à répondre de leur mission au service du Royaume de Dieu et de l'Église, chacun selon sa vocation baptismale, son charisme, son ministère. Il s'agit de respecter et de mettre en synergie ces différentes missions. Ces missions doivent être vécues... en partenariat : « *Entre tous s'établit une sorte de partenariat dont la richesse est faite de tous ces apports (laïcs, religieux, religieuses, ministères ordonnés) et dont la force vient de leur articulation nécessaire au ministère ordonné du Pasteur du diocèse et de ses coopérateurs* » (Jean-Paul II, allocution à l'assemblée synodale de Nancy – 10 octobre 1988) et en complémentarité : « *Dans l'exhortation apostolique Christifideles laici, le Saint Père n'hésite pas à parler de coresponsabilité entre les baptisés comme l'expression nécessaire de la diversité et de la complémentarité des dons de l'Esprit Saint aux membres de l'Église* » (Monseigneur Pierre RAFFIN – allocution au CoPaDi, 29 novembre 1997).

L'enjeu théologique et ecclésial de cette coresponsabilité différenciée est la mise en œuvre de l'ecclésiologie de communion qui constitue une des lignes de force du Concile de Vatican II : « *Tout vient du Christ, c'est ce que signifie le ministère ordonné. 'Nul n'est le Christ' à lui seul, c'est ce que manifeste la collaboration pastorale. L'E.A.P., en portant une part de la responsabilité de l'animation ecclésiale, est donc une figure importante de la collaboration des baptisés* » (L'Équipe d'Animation Pastorale – Diocèse de Bordeaux – 1^{er} novembre 1997 – p. 4).

La coresponsabilité différenciée constitue un des objectifs majeurs qui est visé dans le redéploiement paroissial en France et dans les collaborations qui sont instituées pour le faire réussir⁽¹⁾.

DÉFINITION

L'Équipe d'Animation Pastorale est un groupe de personnes, assurant en coresponsabilité différenciée avec un curé-moderateur, la prise en charge pastorale d'une institution ecclésiale (paroisse, communauté de paroisses, aumônerie, service d'Église).

Une Équipe d'Animation Pastorale est une équipe : donc un organisme composé de plusieurs personnes et non d'une seule personne. Pourtant, vu la mission confiée, le nombre de ces personnes doit être relativement restreint.

Ces personnes doivent mener une certaine vie d'équipe.
Elles sont chargées de faire de l'animation, de « donner une âme ».

⁽¹⁾ Déjà, en 1976, lors de la séance du conseil Presbytéral du 23 février (cf. « *Eglise de Metz* » n°4 – avril 1976 – p. 89/1), Monseigneur Paul-Joseph SCHMITT présentant « l'équipe d'animation » disait ceci : « *Susciter une équipe d'animation ne consiste pas d'abord à créer une structure nouvelle mais à vivre selon un esprit nouveau. Il s'agit de vivre en Eglise d'une manière plus conforme au modèle évangélique. C'est à un renouveau spirituel, à une transformation des mentalités et une conversion des cœurs que nous sommes invités* ». L'expression « coresponsabilité différenciée » ne figure pas dans ce texte, mais l'esprit y figure, vu qu'il s'agit de vivre « *en Eglise d'une manière plus conforme au modèle évangélique* ». Le reste du texte explicite cette visée.

Cette animation doit être pastorale. Elle veillera à soutenir la vitalité et le dynamisme missionnaire de la Communauté de paroisses.

N.B. : *Ce document traite de l'E.A.P. paroissiale.*

Les canons qui régissent cette E.A.P. sont essentiellement les canons 517 § 2 et 519.

Doivent également être pris en compte tous les autres canons qui traitent de la participation des laïcs à la conduite de l'action pastorale ainsi que les canons qui traitent de la charge de « curé ».

IMPLANTATION

Une E.A.P. doit être implantée dans chaque communauté de paroisses.

Cependant, l'application de cette règle de base peut poser problème. Dans ce cas, en lien avec le Vicaire Épiscopal, on réfléchira au nombre d'E.A.P. à mettre en place.

MISSION

Une E.A.P. participe à l'exercice de la charge pastorale. Donc, sa mission est à définir à partir de la charge pastorale du « curé ». Cette dernière est décrite, entre autres, dans les canons 519, 528, 529, 530⁽²⁾.

Cette mission de l'E.A.P. peut aussi être exprimée d'une manière plus synthétique en disant qu'elle consiste à « *célébrer le salut (leitourgia), servir la vie des hommes (diaconia), annoncer l'évangile (marturia)* » (*Proposer la foi dans la société actuelle*, pages 90 à 102).

L'E.A.P. doit veiller à la vitalité d'une communauté chrétienne. Cette vitalité suppose la qualité évangélique des fidèles et leur ouverture missionnaire, car « *la communauté locale ne doit pas seulement s'occuper de ses propres fidèles, elle doit aussi avoir l'esprit missionnaire et ouvrir la route à tous les hommes vers le Christ* » (*Presbyterorum ordinis* - § 6).

Dans la mouvance du Projet Pastoral Diocésain, l'E.A.P. est chargée de mettre en œuvre l'esprit, les attentes, les orientations de ce Projet.

Entre autres, elle favorisera

- **une dynamique de proximité** : l'Église se doit d'être proche « *des joies et des espoirs, des tristesses et des angoisses des hommes* » (*Gaudium et Spes* § 1).
À ce titre, l'E.A.P. travaille en lien étroit avec les personnes-relais, elle favorise les mouvements et services qui prennent en charge les besoins concrets des hommes, elle prend des initiatives pour assurer la proximité.
- **une dynamique de responsabilité** : l'E.A.P. favorise la prise de responsabilité du plus grand nombre dans la société et dans l'Église, en particulier elle encourage l'engagement au service des plus démunis face à l'existence et au service des jeunes.
- **une dynamique de communion** : l'E.A.P. collabore (cf. § « COLLABORATION ») avec tous les organes auxquels elle est organiquement rattachée et elle favorise un esprit de communion entre tous.

L'E.A.P. exerce une mission de « gouvernement », de mise en œuvre. Pour autant elle ne doit pas tout faire par elle-même, mais veiller à ce que tout se fasse.

⁽²⁾ Cf. Les textes cités en annexe : certaines fonctions sont réservées aux ministres ordonnés (prêtres ou diacres) ou spécialement confiées au « curé ».

Du fait de cette participation à l'exercice de la charge pastorale, l'E.A.P. « *relève plutôt de la céphalité, du principe hiérarchique ou ministériel de l'autorité pastorale, alors que le Conseil Pastoral relève de la synodalité de toute la communauté ecclésiale et reflète le principe communautaire ou fraternel* » (A. BORRAS, « *Les Communautés paroissiales* », pp. 193-194).

COMPOSITION

L'E.A.P. est une équipe appelée à collaborer intensément. Il faut donc qu'elle soit composée d'un nombre relativement restreint de personnes ; le nombre maximal devrait être de dix personnes.

L'E.A.P. comporte des membres de droit et des membres appelés :

1. Membres de droit

- Sont membres de droit : les curés modérateurs, les curés in solidum, les vicaires.
- Les diacres, les animateurs (trices) laïcs en pastorale et les prêtres coopérateurs ne sont pas membres de droit. S'ils participent aux E.A.P., ce sera en tant que « membres appelés » et en fonction de leur lettre de mission.

2. Membres appelés

- des Laïcs, des Religieux (ses) résidant sur le territoire de l'ensemble pastoral ou y exerçant une mission pastorale.

Il faut veiller à une représentation équilibrée – pas forcément paritaire – des hommes et des femmes, des jeunes et des aînés.

En référence au Can. 538 § 3 qui stipule qu'« *A soixante-quinze ans accomplis, le curé est prié de présenter à l'Évêque diocésain la renonciation à son office...* », les membres de l'E.A.P. seront tous âgés de moins de 75 ans, lors de l'installation ou du renouvellement triennal.

La représentativité territoriale n'est pas un critère obligatoire pour la composition de l'E.A.P. En effet, la participation à l'E.A.P. relève fondamentalement d'une mission confiée et non d'une représentation juridique de chaque localité. D'ailleurs, dans certains secteurs pastoraux composés de nombreuses localités, une représentation juridique de chaque localité entraînerait la présence d'un nombre trop élevé de personnes.

RÉPARTITION DES TÂCHES

Chaque membre de l'E.A.P. doit être plus directement attentif à une ou plusieurs tâches précises : catéchèse, liturgie, diaconie, visite des malades et accompagnement des mourants, préparation aux sacrements, pastorale des jeunes, liens avec les mouvements apostoliques, questions matérielles, administratives et financières (ces dernières en lien avec les Conseils de Fabrique), etc.

COLLABORATION

L'E.A.P., participant à l'exercice de la charge pastorale, se doit d'assurer de nombreuses collaborations. En effet, la charge pastorale est toujours située dans un ensemble ecclésial.

Cette collaboration doit être « tous azimuts » et s'étendre :

- aux « personnes relais »
- aux équipes de tâches
- au Conseil Pastoral de référence
- à l'archiprêtre
- au(x) Conseil(s) de Fabrique⁽³⁾
- à (aux) (l')E.A.P. voisine(s)
- à la Zone pastorale
- aux services et mouvements apostoliques
- au diocèse

⁽³⁾ Statutairement, c'est le prêtre, curé ou desservant, qui assure le lien avec le Conseil de Fabrique. Le prêtre peut se faire remplacer par un de ses vicaires (cf. art. 4 du décret sur les fabriques des églises). Ce vicaire peut aussi être un « vicaire laïc » (= Animateur Laïc en Pastorale)

VIE DE L'E.A.P.

L'E.A.P. est une équipe, donc elle doit avoir une certaine vie d'équipe (cf. § DÉFINITION).

Une E.A.P. doit vivre la fraternité évangélique. « *Cette fraternité implique un minimum de partage de vie, d'interdépendance mutuelle, d'écoute réciproque et de recherche commune de la volonté actuelle du Seigneur sur son Église et sur le monde* »⁽⁴⁾.

Une E.A.P. se doit d'imiter la première communauté chrétienne, dont les membres étaient « *assidus à l'enseignement des Apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières* » (Ac 2,42)⁽⁵⁾

À chaque réunion, l'équipe prend le temps d'un partage de la Parole de Dieu et d'une prière.

Elle se donne aussi les moyens d'un regard sur la vie des habitants de la Communauté de paroisses.

Autre est la charge de **Responsable** de l'E.A.P., qui est toujours le curé-modérateur (cf. § COMPOSITION), autre est la charge de **Coordonnateur**. Ce dernier est chargé d'assurer l'animation de l'E.A.P. et la coordination de sa tâche.

Le curé-modérateur et le Coordonnateur veilleront à la bonne animation des réunions de l'E.A.P. en faisant un ordre du jour avant la réunion.

Une personne doit assurer le **secrétariat**. Il est important qu'il y ait une trace écrite des débats.

La fréquence des réunions doit être telle qu'elle permette effectivement d'assurer la mission de l'E.A.P. (au minimum une fois par mois, tous les quinze jours paraît être une bonne fréquence).

L'E.A.P. ET LA DYNAMIQUE DE PROJET

- L'action de l'E.A.P. s'inscrira dans **une dynamique de projet** pour permettre à la Communauté de paroisses de devenir une « *Église vivante et proche, communicante et appelante, chargée d'annoncer l'Évangile qui fait vivre et de proposer la foi dans la société actuelle* ».
- Tout en tenant compte des orientations pastorales diocésaines, des questions suscitées par la visite pastorale de l'évêque, des décisions prises en équipe d'archiprêtre en lien avec le Conseil pastoral et les besoins particuliers inhérents à la réalité de la communauté locale, l'E.A.P. doit se donner des objectifs concrets et réalisables sur une ou plusieurs années.
- Cette dynamique de projet s'inscrit dans le constat des évêques de France selon lequel « *nous ne pouvons plus nous contenter d'un héritage, si riche qu'il soit. Nous avons à accueillir le don de Dieu dans les conditions nouvelles et à retrouver le geste initial de l'évangélisation : celui de la proposition simple et résolue de l'Évangile du Christ* ».⁽⁶⁾
- Au moins une fois par an (en fin d'année pastorale), l'E.A.P. procédera à l'évaluation de son action au service de la communauté et en fera une relecture à la lumière de l'Évangile pour y discerner la présence de l'Esprit Saint à l'œuvre.
- L'E.A.P. complètera ce projet en y intégrant de nouveaux objectifs ou en réformant ceux qui se révèlent difficilement atteignables. Elle aura surtout le souci de favoriser la participation de nouvelles personnes (notamment les baptisés non-pratiquants), pour bénéficier de la richesse de leur approche.

⁽⁴⁾ Mgr Paul-Joseph SCHMITT (« *L'Équipe d'Animation* » in *Eglise de Metz*, n°4 – avril 1974 – p. 91/3).

⁽⁵⁾ Cf. également le texte du Cardinal Goodfried DANNEELS « *Gérer ou porter une communauté* » dans « La Documentation Catholique » du 5 mars 1995 – n° 2111 – pages 228 à 231.

⁽⁶⁾ Pour élaborer et évaluer ce projet, on peut également s'inspirer de ce mot d'Alphonse Borrás : « Dans l'Église comme dans la société, le défi semble être le même, celui de passer d'une « logique de guichet » où les administrés viennent consommer, à une « logique de projet » où l'on apprend à devenir partenaires dans une destinée commune ». Tout projet doit intégrer la dimension missionnaire : « Allers vers... l'autre, les autres... » (Alphonse BORRAS, *Mutations pastorales et remodelage paroissial* in *Esprit et Vie* n°24 du 11 décembre 1998, page 536.

- L'E.A.P. aura le souci régulier de COMMUNIQUER ses projets à l'ensemble des paroissiens et de la population afin que tous soient partenaires de la mission de l'Église et informés des changements au sein de la communauté chrétienne. Elle favorisera des outils de communication performants.

En cas de conflit sérieux et durable, il faut recourir à l'autorité ecclésiastique : l'archiprêtre ou le Vicaire Épiscopal.

APTITUDES REQUISES

Il y a bien sûr et d'abord les caractéristiques qui sont – et doivent être – celles de tout chrétien, en résumé : l'ensemble des vertus théologiques et morales.

On peut appliquer – à plus forte raison ! – aux membres d'une E.A.P. ce que le Code exige des membres d'un Conseil Pastoral – can. 512 § 3 : « *Ne seront députés – au conseil pastoral – que des fidèles remarquables pour leur foi solide, leurs bonnes mœurs et leur prudence* ».

Les membres d'une E.A.P. doivent être baptisés et confirmés.

On ne négligera pas de prendre en considération leur situation canonique.

Mais vu la mission confiée, d'autres aptitudes sont à vérifier

- la charité pastorale (l'ouverture d'esprit, la capacité d'accueil et de bienveillance à l'égard de toute personne, le souci de l'ensemble des habitants). On ne saurait participer à l'exercice de la charge pastorale sans être animé par la charité pastorale.
- une vie spirituelle nourrie par la prière, par la lecture de la Parole de Dieu et la célébration des sacrements...
- le souci de la formation permanente.
- le sens de l'Église « locale » et « universelle ».
- l'esprit d'humilité et de service et non de domination.
- la capacité relationnelle.
- la capacité de collaborer : savoir s'inscrire harmonieusement dans une équipe de travail.
- le jugement et la capacité d'objectivation.
- la capacité de réflexion et de synthèse.
- la discrétion. Dans une E.A.P. affluent forcément des informations sur des personnes : il faut que l'équipe puisse échanger librement sans craindre les « fuites ».
- l'aptitude plus spécifique requise par la tâche précise qui est confiée.

À côté de ces aptitudes « subjectives », il faut signaler une aptitude qui peut être qualifiée « d'objective », à savoir : être « reçu » par la communauté (cf. intra : « désignation des membres »)⁽⁷⁾.

Cette énumération d'aptitudes n'est pas exhaustive, elle est indicative mais non impérative... Elle doit permettre de guider le choix initial et d'évaluer le comportement des membres de l'E.A.P.

N.B. : *Le fait d'exercer un mandat électif, entre autres de maire, de conseiller général, de sénateur, de député, n'est pas compatible avec la qualité de membre d'une E.A.P.*

⁽⁷⁾ La réception d'une personne par la communauté chrétienne est une donnée ecclésiologique importante.

FORMATION INITIALE ET PERMANENTE

Vu l'enjeu ecclésial de la mission confiée aux E.A.P., une formation appropriée s'impose.

Cette formation doit comporter un aspect théorique : théologique, biblique, spirituel, historique, etc., et un aspect pratique : liturgique, formation à l'animation, à l'écoute, à la parole en public, à la conduite de projet et à la communication.

- **Pour la formation initiale**, le diocèse s'est doté d'un organisme : l'École Diocésaine des animateurs de Communautés Ecclésiales (EDACE), qui est chargé d'assurer le tronc commun de la formation initiale des membres des E.A.P. Pour les domaines non pris en charge par l'EDACE, d'autres instances de formation devront être sollicitées.
- **La formation permanente**
 1. Le curé-modérateur est le premier formateur des membres de son E.A.P. Une « boîte à outils » est disponible sur le site Internet de l'évêché.
 2. Pour certains domaines, une formation commune à l'ensemble des membres de l'E.A.P. (prêtres, diacres, animateurs(trices) laïcs en pastorale, autres membres...) est recommandée au niveau de l'archiprêtre ou de la zone pastorale ou du diocèse.

FINANCEMENT

La charge de membre d'une E.A.P. entraîne normalement des frais : déplacements, formations... etc. Il appartient aux Conseils de Fabrique d'assurer leur indemnisation par la Caisse de Communauté de paroisses.

DÉSIGNATION DES MEMBRES

Les modalités de désignation des membres revêtent une grande importance.

Cette désignation doit se faire sous la responsabilité du curé-modérateur de l'E.A.P. et en lien avec l'archiprêtre et le Vicaire Épiscopal.

Le Vicaire Épiscopal et l'archiprêtre rencontreront la future E.A.P. avant son installation pour relire les statuts et envisager la mission de chacun.

C'est le Vicaire Épiscopal qui assure la première installation et c'est l'archiprêtre qui présente les nouveaux membres en cas de renouvellement d'une partie des membres.

Vu le caractère officiel de la mission confiée, vu ce qui a été dit – entre autres – sur la notion de « réception », il faut procéder, avant la désignation, aux consultations opportunes.

Là où ils existent, les Conseils Pastoraux doivent être informés.

Ces consultations supposent que la mission de l'E.A.P. soit clairement indiquée.

DURÉE DES MANDATS

Les membres de l'E.A.P. qui en font partie au titre de leur mission personnelle, mais non au titre d'un choix, restent membres tant que dure leur mission.

La charge confiée à une E.A.P. est prenante. Il y a grand intérêt ecclésial et personnel à ce qu'il y ait un certain renouvellement pour les membres appelés. Il faut donc déterminer la durée optimale des mandats.

Un mandat de 3 ans renouvelable deux fois peut être pris comme référence habituelle. Une interruption peut intervenir à la fin de chaque mandat de 3 ans.

Après trois mandats consécutifs, soit après 9 ans, il faut une interruption de trois ans avant d'entamer éventuellement un nouveau mandat ou une nouvelle série de mandats.

Il faut veiller à ce que, lors des renouvellements, il y ait une certaine continuité dans l'E.A.P. (Le premier renouvellement par tiers au bout de trois ans se fait soit par départ volontaire, soit par tirage au sort)⁽⁸⁾.

En cas de cessation volontaire avant la fin d'un mandat, il est souhaitable d'informer – de préférence par écrit – le curé-modérateur de l'E.A.P. trois mois avant l'échéance du mandat.

RECONNAISSANCE OFFICIELLE

L'E.A.P. doit être reconnue officiellement.

Une lettre de mission doit être délivrée, et elle sera signée par le Vicaire Épiscopal.

La liste des E.A.P. sera publiée

- dans *Église de Metz*
- et dans l'Annuaire diocésain

La liste des membres de chaque E.A.P. devra être affichée dans chaque lieu de culte de la communauté de paroisses.

INSTALLATION DE L'E.A.P.

Étant un organe officiel, une E.A.P. doit être installée officiellement. Étant un organe pastoral, elle sera installée lors d'une célébration liturgique festive qui rassemblera tous les membres de la Communauté de paroisses.

Cette installation doit être présidée par l'archiprêtre, le Vicaire Épiscopal ou par l'Évêque, selon un schéma commun à tout le diocèse.

Lors d'un renouvellement de mandat, la communauté chrétienne sera informée sous une forme appropriée. L'archiprêtre présentera l'E.A.P. renouvelée au cours d'une messe dominicale.

Lors de la nomination d'un nouveau curé-modérateur

- le Vicaire épiscopal réunira l'E.A.P. avec le curé sortant et le curé arrivant pour une évaluation approfondie de toute la situation pastorale de la communauté de paroisses. Cette évaluation distinguera ce qui a été réalisé, ce qui est en cours et ce qui reste à faire. Les projets en cours ou à mettre en œuvre seront consignés par écrit.
- l'E.A.P. accompagnera en principe le nouveau curé-modérateur pendant un an.
- Au terme de cette année, l'E.A.P. peut être reconduite soit entièrement, soit partiellement ou renouvelée entièrement en lien étroit avec le Vicaire Épiscopal et l'archiprêtre.
- On procédera au renouvellement de l'E.A.P. au début de la deuxième année du mandat du curé-modérateur.

*Statuts du 15 août 2000
revus et modifiés en Conseil Presbytéral le 26 mai 2009
et approuvés par Mgr Pierre RAFFIN, le 15 juin 2009*

⁽⁸⁾ En stricte logique, du moment qu'il y a renouvellement par un certain pourcentage tous les trois ans, il faudrait des mandats d'une durée de six ans. Malgré cela, la procédure indiquée a été retenue pour assurer une certaine souplesse, dans la conviction que les arbitrages à faire sont négociables sans trop de difficultés.

Les rôles dans l'E.A.P.

Le curé-moderateur, le coordonnateur, le secrétaire, le responsable de la communication

Objectif

Les membres de l'E.A.P. clarifieront les responsabilités et les rôles de chacun.

L'E.A.P., c'est une équipe dont tous les membres sont responsables ENSEMBLE de l'exercice de la charge pastorale du Curé modérateur, et chaque membre prend en charge une responsabilité particulière.

● Les Rôles :

Le curé-moderateur :

- Il est le responsable de l'E.A.P. Il est nommé curé-moderateur par l'Évêque.
- Il assume et « modère » (du verbe latin « moderari » qui signifie : conduire, diriger, gouverner). Il est le « moteur » de l'E.A.P., dans un esprit de synodalité.
- Il veille à ce que l'action pastorale soit conforme à l'Évangile, aux orientations pastorales diocésaines, aux enseignements de l'Église universelle.
- Il est l'accompagnateur spirituel de l'E.A.P. Il est plus particulièrement chargé de donner une âme chrétienne à l'équipe. Il se préoccupe de la relecture évangélique (voir fiche 13).
- Il accompagne les différents membres de l'E.A.P. dans l'exercice de leur responsabilité et dans leur progrès humain, pastoral et spirituel.
- Il prépare les réunions avec le coordonnateur.

Le coordonnateur :

- Il prépare l'ordre du jour avec le curé-moderateur et sollicite les personnes qui devront plus particulièrement intervenir.
- Il prévoit l'ordre du jour et le fait parvenir à l'avance aux différents membres de l'E.A.P.
- Le coordonnateur peut rassembler l'E.A.P. en l'absence momentanée du prêtre.
- Conformément aux statuts, le coordonnateur est l'animateur de l'E.A.P.

Le secrétaire :

- Il rédige le compte rendu et le fait valider.
- Le dossier des comptes-rendus constituera la mémoire de l'E.A.P.

Le responsable de la Communication :

Il veille à ce que les projets décidés en E.A.P. et les projets du diocèse soient connus de tous les paroissiens (y compris des « non pratiquants ». = « aller vers » ou la dimension « missionnaire ».)

- il veillera à ce que le bulletin paroissial soit « bien fait, bien lisible et complet », et bien diffusé le plus largement possible dans tous les quartiers.
- pour la diffusion du bulletin paroissial, il créera un réseau de distributeurs bénévoles pour toutes les boîtes à lettres dans toutes les rues (au moins pour les temps forts de la Communauté... fêtes liturgiques, etc.)
- il veillera à l'installation de panneaux d'affichage bien visibles et toujours remis à jour.
- il veillera à la création d'un site internet de la Communauté de paroisses ou éventuellement d'un blog.
- il aura le contact avec les médias locaux (correspondant du journal, de la radio locale, du canal local de télévision, etc.).
- il consultera le site internet du diocèse : <http://metz.catholique.fr>
- il aura le contact avec le Service Communication de l'Évêché auquel il pourra communiquer des photos avec des articles. Adresse : communication@eveche-metz.fr
- pour compléter la formation, le responsable de la communication pourra s'appuyer sur la fiche 11.

Les autres membres de l'E.A.P. :

Chaque membre de l'E.A.P. doit être plus directement attentif à une ou plusieurs tâches précises : catéchèse, liturgie, diaconie, visite des malades et accompagnement des mourants, préparation aux sacrements, pastorale des jeunes, liens avec les mouvements apostoliques, questions matérielles, administratives et financières (ces dernières en lien avec les Conseils de Fabrique), etc.

Les réunions de l'E.A.P.

Objectif

Les membres de l'E.A.P. s'approprieront les rythmes, les modalités et le contenu des réunions.

● 1. Les préalables incontournables :

Avant tout, décidons ensemble

- du rythme de nos rencontres,
- du calendrier sur l'année,
- de la possibilité de nous réunir rapidement en cas d'urgence, et veillons à ce que cela soit adapté à la mission de l'équipe.

● 2. Les différentes réunions au cours de l'année :

En septembre, nous reprendrons le bilan rédigé en juin et nous rappellerons les priorités et les moyens à mettre en œuvre pour l'année.

En cours d'année :

- nous rencontrerons les divers acteurs de la pastorale (équipes relais, équipes de tâches, conseils de fabrique, catéchistes, SEM...) pour échanger et partager.
- Nous gérerons les affaires courantes au cours de réunions ordinaires (voir ci-dessous). En juin, nous ferons le bilan de l'année et préparerons celle à venir (projets). Nous prendrons un temps festif et d'action de grâce (il est possible aussi de prévoir une recollection, voir fiche 13).

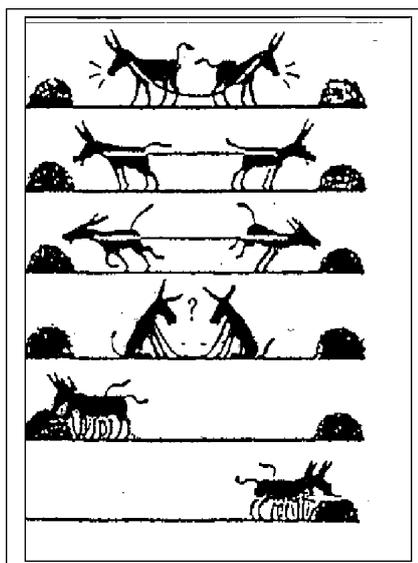
Chaque type de réunion (information, partage, bilan, décision...) nécessite une organisation et une animation adaptées (rôle du coordonnateur). Certaines réunions peuvent en combiner plusieurs en des temps différents.

● 3. Les différentes étapes d'une réunion type (2 à 3 h)

- Temps d'accueil mutuel (pour se redire pourquoi on est là ensemble, au nom de qui), prière, partage biblique.
- Bilan du mois écoulé (regard sur la vie locale, régionale, internationale...).
- Choix ou suivi des actions à susciter ou à soutenir pour que la communauté de paroisses remplisse sa mission et accomplisse son projet pastoral.
- Conclusion

N.B. N'oublions pas que les temps conviviaux ont aussi leur place dans une réunion (repas ou pause-café,...)

● 4. Tous acteurs à des titres différents



Chacun d'entre nous est responsable de l'état d'esprit de la réunion, prépare le travail qui lui incombe et facilite le rôle du coordonnateur et du secrétaire.

Le coordonnateur (≠ prêtre - cf. PPD)

- accueille les participants
- fait respecter les horaires
- rappelle les objectifs
- sollicite le secrétaire
- gère le temps de parole
- écoute, questionne, reformule, synthétise
- s'assure de la participation de tous.

NB : Il revient au modérateur de conclure

Le secrétaire : chargé de faire un compte-rendu, peut s'inspirer de ces points ci-dessous :

- la date,
- les présents, les excusés,
- l'ordre du jour,
- les points abordés avec les décisions prises,
- qui a la responsabilité de leur mise en œuvre avec éventuellement quel calendrier,
- la date, le lieu, les horaires de la prochaine réunion et son ordre du jour.

Attention aux réalités humaines

Objectif

Les membres de l'E.A.P. prendront conscience qu'ils sont concernés par toutes les réalités humaines de la communauté de paroisses.

Il s'agit pour les membres des équipes d'animation pastorale d'élargir leur regard de façon à passer d'une vision de paroissien à une vision de chrétien inscrit dans une réalité locale.

Un tour d'horizon de la vie locale (*L'E.A.P. s'appuiera sur le Conseil Pastoral pour mieux découvrir les réalités humaines, y discerner les appels qui leur sont adressés afin d'y répondre dans l'Esprit de l'Evangile*).

● A. Paroisses rurales

① Prenons les moyens de nous informer sur l'évolution des communes concernées :

- démographie, composition de la population (âge, groupes sociaux),
- les emplois locaux et les déplacements pour le travail,
- la vie communale et associative,
- la scolarité : où vont les enfants (primaire, collège etc.),
- les établissements de santé et l'accueil des anciens,
- la situation par rapport aux voies de communication,
- ...

② Interrogeons-nous :

- Quels sont les problèmes humains les plus criants, des personnes, des familles, des groupes sociaux en difficulté ?
- Quelle est la place de chaque village de la Communauté de paroisses dans son rapport aux autres ?
- Quels liens a-t-il avec ses voisins, le chef-lieu de canton ? liens économiques, scolaires, administratifs ?
- ...

● B. Paroisses urbaines

1. Sur le territoire de votre Communauté de paroisses (en ville ou à proximité de la ville), quelles sont les réalités humaines les plus marquantes :

- habitat, population,
- entreprises, commerces,
- établissements scolaires et hospitaliers,
- administration,
- centres de culture, de loisirs, vie associative etc. ?
- ...

2. Votre Communauté de paroisses est dans la ville. Ainsi, des événements, des manifestations, des créations, des débats, marquent la population. Quels moyens se donne la Communauté de paroisses pour tenir compte de ces réalités de la ville et des spécificités des grandes agglomérations ?

Réalités : des gens viennent étudier, travailler, faire leurs courses, se cultiver, se distraire, faire du tourisme, sur le territoire de la Communauté de paroisses, alors qu'ils n'y habitent pas ou n'y ont qu'un pied-à-terre (ex. les étudiants des cités universitaires).

● C. Rôle de l'E.A.P.

- Quels moyens se donne l'E.A.P. pour être attentive à ces réalités du territoire ?
- Quels obstacles, limites, tiennent à la situation géographique, sociologique, culturelle, du lieu où est située la Communauté de paroisses, et rendent plus difficiles la vie et l'action paroissiales ?
- Dans l'E.A.P., a-t-on le souci de connaître les personnes de passage ou les nouveaux arrivants ?
- De quelle façon les chrétiens sont-ils au service des communautés humaines ?
- Quels appels entendons-nous pour mieux vivre notre mission de disciples de Jésus et de l'Eglise du Christ au milieu de cette société humaine ?

Connaître notre Communauté de paroisses

Objectif

Les membres de l'E.A.P. connaîtront les différents services et mouvements de la Communauté de paroisses et les personnes qui s'en occupent.

Vous êtes une E.A.P. récemment constituée, vous avez fait connaissance et vous avez pris conscience de la mission qui vous incombe. Cette fiche pourrait servir de cadrage, de repérage ou d'inventaire. La Communauté de paroisses doit assurer un certain nombre de services à offrir pour former véritablement une communauté chrétienne. Il s'agit ici de regarder avec précision ce qui existe déjà, mais aussi, ce qui manque et ce qui doit être mis en œuvre en priorité.

● Services et responsabilités sur notre Communauté de paroisses

Pour prendre ensemble conscience de la mission à vivre dans notre Communauté de paroisses et de notre responsabilité d'E.A.P., nous faisons un tableau en trois colonnes :

- *1^{ère} colonne* : quels sont les services assurés et les mouvements qui existent sur la Communauté de paroisses ?
- *2^{ème} colonne* : quelles sont les personnes à contacter ? Inscrire les noms des personnes responsables de ces services ou mouvements
- *3^{ème} colonne* : comment cette mission se vit-elle ?

● Réflexion en E.A.P.

A propos des services assurés : 1^{ère} colonne

- Y a-t-il à partir des réalités humaines des besoins qui ne sont pas pris en compte, sur l'ensemble de la Communauté de paroisses ? Dans telle ou telle paroisse ? Lesquels ?

A propos des personnes responsables : 2^{ème} colonne

- Comment les personnes se connaissent-elles d'un service à l'autre ?
- Comment se reconnaissent-elles dans leurs services réciproques, se soutiennent-elles et s'encouragent-elles mutuellement ?
- Comment l'information circule-t-elle entre elles ?
- Comment chacun porte-t-il le souci de l'appel ?
- Comment et avec qui se fait la relecture de la mission ?
- ...

A propos de la mission : 3^{ème} colonne

- Comment ces différents services et mouvements participent-ils à la mission qui nous est confiée en tant qu'E.A.P., c'est-à-dire à la mission de l'Eglise à l'égard de toute l'humanité ?



La Communauté de paroisses dans la vie diocésaine

coup d'œil dans l'annuaire diocésain

Objectif

Les membres de l'E.A.P. se situeront dans une réalité diocésaine et dans le projet pastoral diocésain (P.P.D.).

Ce sujet pourrait être vu en 3 temps :

1. Une découverte de « l'annuaire diocésain ».
2. Un regard sur la mission de l'archiprêtre au sein de l'archiprêtré.
3. Un rappel du P.P.D. (Projet Pastoral Diocésain, promulgué à la Pentecôte 2000).

● 1. une découverte de l'annuaire diocésain

Il s'agit de permettre à chaque membre de se familiariser avec ce document, et dans la mesure du possible, d'en posséder un de l'année en cours.

Ensemble nous pourrions :

- découvrir les grandes têtes de chapitres (histoire du diocèse, liste des évêques, organisation diocésaine, annuaire des prêtres, diacres, animateurs (trices) laïques en pastorales, ...),
- prendre le temps de regarder l'organigramme du diocèse (organisation des Conseils autour de l'évêque, organisation de l'évêché, présentation de l'apostolat des laïcs, présentation de la vie consacrée, les différents services diocésains),
- ...

● 2. un regard sur la mission de l'archiprêtre au sein de l'archiprêtré

Il s'agit de prendre connaissance du rôle de l'archiprêtre au sein de l'archiprêtré, et de mieux situer notre mission et notre collaboration en tant que membres de l'E.A.P. dans ce cadre (cf. annexe 6.1).

Ensemble nous pourrions :

- regarder l'annuaire diocésain qui en fait une présentation.
- veiller aussi à faire, ou faire faire, une présentation de ses diverses composantes (Conseil Pastoral, l'équipe d'archiprêtré, le travail apostolique qui se fait « en transversal » au niveau de l'archiprêtré (pastorale des jeunes, des malades, des enfants, accueil et préparation sacramentelle, formation, ...) et présenter les divers responsables ou animateurs.
- ...

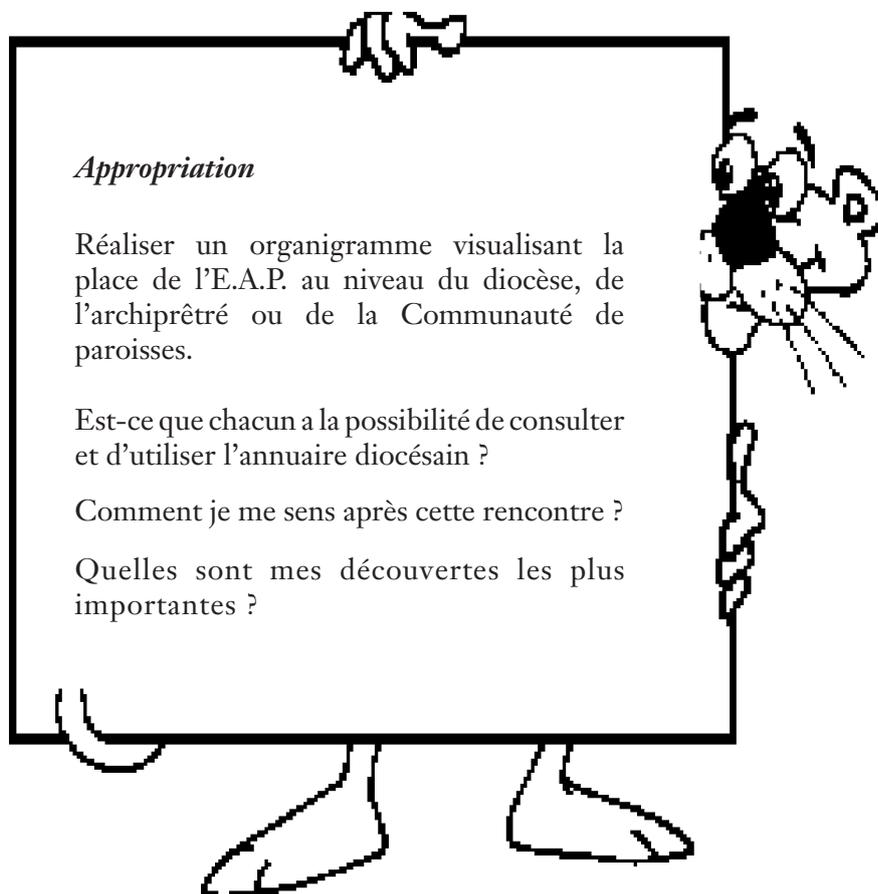
● 3. un rappel du P.P.D. (Projet Pastoral Diocésain, promulgué à la Pentecôte 2000)

Il s'agit de permettre à chaque membre de s'appropriier le P.P.D. (rédigé dans le fascicule et les fiches), et dans la mesure du possible, d'en posséder un exemplaire. Ensemble nous pourrions :

- Saisir l'occasion de travailler l'une ou l'autre fiche, en fonction des besoins en cours.

Pour faire autrement :

- proposer à chacun de jouer le rôle du « chargé en communication du diocèse » et d'avoir à présenter celui-ci en 5 minutes. [Chacun donnera ainsi sa vision du diocèse].
- utiliser, dans la mesure de vos possibilités, Internet et visiter ensemble les sites de la conférence des évêques de France <http://www.eglise.catholique.fr/> et celui du diocèse de Metz <http://metz.catholique.fr/>
- faire venir un intervenant (une personne de l'évêché, ...), et traiter dans ce cas un élément particulier de la mission de l'E.A.P. ou d'une action particulière.
- saisir, si elle se présente, l'occasion de la visite pastorale de l'évêque pour mettre en pratique concrètement le contenu de cette fiche.



La mission de l'archiprêtre et sa situation dans l'archiprêtré

Objectif

Pour mieux recevoir et situer leur propre mission au sein d'une pastorale plus large, les membres de l'E.A.P. connaîtront la mission d'un archiprêtre au sein de l'archiprêtré. L'archiprêtré est un groupement de communautés de paroisses érigé par l'évêque, et constitue un pôle de vie ecclésiale.

● A. La mission ecclésiale d'un archiprêtre (ou doyen, ou vicaire forain)

La mission de l'archiprêtre est définie par un décret du Concile Vatican II, intitulé « Christus Dominus », et traduit dans le droit de l'Eglise, appelé Droit Canon. L'archiprêtre est la personne qui assure le contact de proximité avec chaque prêtre. Il a la responsabilité de suivre le vécu du prêtre dans son ministère pour lui apporter un soutien éventuel. Il est en lien avec le vicaire épiscopal, qui est le supérieur hiérarchique du prêtre.

● B. La mission de l'archiprêtre dans notre diocèse

La mission d'archiprêtre s'exerce dans le cadre du Projet Pastoral Diocésain (P.P.D.) et des missions confiées par l'Evêque, dans notre diocèse qui est régi par le concordat. L'archiprêtre est donc à la tête du pôle de vie ecclésiale que constitue l'archiprêtré. Au sein de l'équipe d'archiprêtré, il soutient une dynamique de projet, dans un climat de collaboration et de communion fraternelle. Il est « la courroie de transmission entre le diocésain et le local ». Son autorité s'exerce sur tous les agents pastoraux qui ont reçu une lettre de mission sur l'archiprêtré.

L'archiprêtre anime son archiprêtré :

- en réunissant régulièrement tous les agents pastoraux (curés, prêtres, diacres, A.L.P., etc.) en équipe d'archiprêtré,
- en animant le conseil pastoral de l'archiprêtré,
- en veillant à la mise en oeuvre des orientations diocésaines (P.P.D. et autres), au suivi de celle-ci, et à sa reprise,
- en stimulant la mise en oeuvre de projets locaux dans les domaines transversaux de la pastorale (pastorale sacramentelle, pastorale de la santé, pastorale des jeunes, communication, etc. ...),
- en organisant des échanges d'expériences des différentes Communautés de paroisses (inter E.A.P., etc.).

L'archiprêtre est en contact avec les autorités civiles, notamment les maires. Il les avertit à temps lorsqu'il y a un changement de curé. L'objectif est de préparer le presbytère et l'arrivée du nouveau prêtre. Habituellement, il fera l'installation du nouveau curé (avec célébration, remise des clefs... etc).

Concernant l'E.A.P., conformément aux statuts révisés en 2009, l'archiprêtre sera consulté sur la désignation des membres. Avant l'installation, et avec le vicaire épiscopal, il rencontrera la future E.A.P. pour relire les statuts et envisager la mission de chacun. Il n'est pas chargé de l'installation de l'E.A.P. (= le vicaire épiscopal), mais de la présentation des nouveaux membres lors du renouvellement de l'E.A.P. Ce renouvellement se fera au cours d'une messe dominicale. L'archiprêtre est un recours possible en cas de difficultés au sein de l'E.A.P..



L'E.A.P. au service de la communauté de paroisses

Objectif

Après un temps de lancement et de première expérience, les membres de l'E.A.P. se réapproprient les Statuts les concernant.

● I Travail préparatoire

1^{ère} partie : phase de libre expression :

Pour mieux comprendre ce qui est en jeu dans le travail et la mission d'une E.A.P., chacun :

- mettra par écrit ce qui lui paraît important pour « conduire » une communauté en s'appuyant sur ses expériences personnelles, professionnelles, familiales, associatives, ...
- lira les Statuts (annexe 1-1).

● II Déroulement de(s) la rencontre(s)

2^{ème} partie : phase de déplacement :

- Mettre en commun les apports de la réflexion de chacun,
- Analyser les points de vue et s'interroger sur ce qu'il convient de retenir,
- Lister les différents domaines qui relèvent de l'E.A.P.

3^{ème} partie : phase d'appropriation :

Les échanges précédents éclairent et facilitent la relecture des Statuts (annexe 1-1) pour travailler ensemble et nous répartir les tâches.

- Relire les têtes de chapitre,
- S'approprier chaque paragraphe,
- Dégager durant la lecture, tous les points qui nous demandent de prendre une décision.

N.B. : Cette fiche prend en compte les 3 phases de la démarche de formation avec un public adulte :

- la phase de libre expression permet de faire surgir l'expérience et les attentes des participants,
- la phase de déplacement consiste à étudier le sujet et à élargir les connaissances,
- la phase d'appropriation permet d'intégrer les réflexions et les découvertes pour passer à une nouvelle expérience.

Ps : Une fois par an, sur un archiprêtré, les E.A.P. pourraient se rencontrer pour vivre un temps d'inter-E.A.P., pour un échange d'expériences sur les projets menés et la vie des équipes.

La charge pastorale

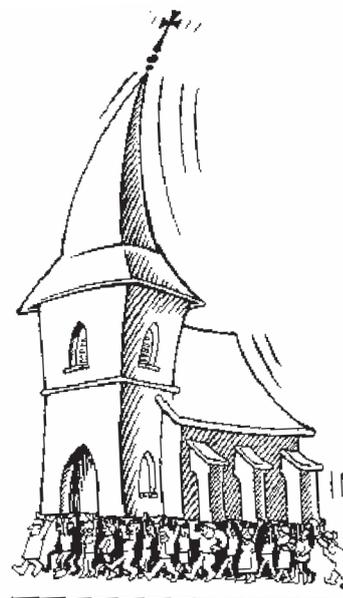
Objectif

Les membres de l'E.A.P. découvriront comment ils participent à l'exercice de la charge pastorale.

1. Que nous inspirent ces deux dessins ?



Ne le laissez pas tout seul.



2. La Charge pastorale dans notre communauté de paroisses

Pour y voir plus clair, nous sommes invités à :

- Définir concrètement la **charge pastorale** de notre curé modérateur (utiliser la fiche proposée : annexe 8.1).
- Repérer dans cette liste ci-dessus établie les choses que seul le prêtre peut faire : Pourquoi ?
- Etablir dans quel état d'esprit nous allons partager cette charge pastorale et quels moyens nous nous donnons pour cultiver cet état d'esprit.

3. Pour aller plus loin :

- Lire et discuter à partir des Statuts quelques points choisis ensemble.
- Discerner comment curé, diacre(s) et laïcs participent à l'exercice de la charge pastorale.



La charge pastorale du curé modérateur

Curé modérateur = Signe de Dieu et de la présence effective du Christ
 = homme de COMMUNION au service de la croissance de l'Eglise
 au travers de la communauté chrétienne dont il a la charge.

= créateur de ponts et de liens. Il relie la communauté chrétienne (= communauté de paroisses)
 à l'Eglise diocésaine. Sa mission lui est conférée par l'évêque.

Ses trois missions (ou tria munera) : **Annoncer la foi à tous** (pas seulement aux fidèles de la messe du dimanche), **Sanctifier** (mettre en contact avec le Christ par les sacrements, la prière, les célébrations liturgiques...), **Gouverner la communauté chrétienne** (= Servir à la manière du Christ).

- **Curé** provient du latin « curare » = prendre soin. La charge pastorale consiste à prendre soin du peuple de Dieu dans cette portion du territoire que constitue la communauté de paroisses, en lien avec l'Eglise diocésaine et universelle.
- **Modérateur** : du verbe latin « moderari » qui signifie rarement modérer mais plutôt conduire, diriger, gouverner. C'est le « moteur » qui fait aller de l'avant.

Des mots pour le dire :

*RASSEMBLER - ANIMER - COORDONNER - ORGANISER - ASSOCIER DES LAÏCS
 - OUVRIR LA COMMUNAUTE VERS LE MONDE - DYNAMISER - EVANGELISER - CREER - RELIER
 - ENVOYER EN MISSION - UNIFIER - APPELER - SANCTIFIER - PRIER - LOUER - CELEBRER
 - SE FORMER - CATECHISER - ANNONCER*

	Célébrer le Seigneur	Annoncer l'Evangile	Servir nos Frères <i>(en particulier les faibles et les exclus)</i>
Enfants			
Adolescents et Jeunes			
Adultes			
Personnes âgées			



L'E.A.P. avec : les personnes ou les équipes relais les équipes de tâches les conseils de fabrique... en lien avec le conseil pastoral et les décisions prises en Archiprêtré

Objectif

Les membres de l'E.A.P. veilleront à ce que ces instances travaillent ensemble, qu'elles aient les moyens d'accomplir leur service en cohérence pour la mission ecclésiale sur la communauté chrétienne.

Quatre portes d'entrée s'offrent à vous :

1. Une (re) découverte de la mission de l'E.A.P. en collaboration avec les autres instances.
2. Un regard illustré sur l'Eglise.
3. Quelques réflexions complémentaires à nos échanges.
4. Un approfondissement du rôle de chaque instance.

● 1. Une (re) découverte de la mission de l'E.A.P. en collaboration avec les autres instances

Lire dans les Statuts de l'E.A.P. (annexe 1-1) les paragraphes intitulés « Répartition des tâches » ; « Collaborations » ; « L'E.A.P. et la dynamique de projet » et les fiches IV 8 à 13 et IV 21-22 du Projet Pastoral Diocésain pour mieux comprendre les liens entre les différentes instances. Chacun notera ses questions en vue d'un partage lors de la rencontre.

● 2. Un regard illustré sur l'Eglise

A partir des 2 dessins ci-joints (annexe 9-1) partageons nos découvertes.

● 3. Quelques réflexions complémentaires à nos échanges

- Quels moyens chaque instance a-t-elle à sa disposition pour exercer son activité ?
- Qui fait le lien dans l'E.A.P. avec chacune des instances ?
- Quels moyens ces instances se donnent-elles pour s'informer et communiquer entre elles ?

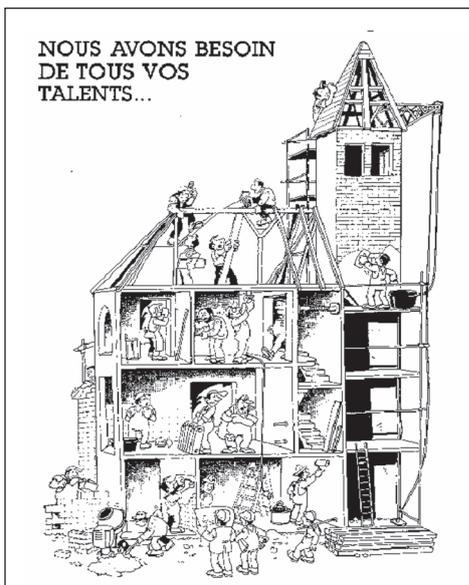
● 4. Un approfondissement du rôle de chaque instance

(Cf. tableau des rôles de chaque instance - Annexe 9.2).



Un regard illustré sur l'Eglise

Comment travailler ensemble au service de l'Eglise



OU

Tous les talents dont nous avons besoin : Que manque-t-il ?





Mission des instances de la communauté de paroisses

Mission	
Relais	<p>Le relais est celui qui fait le lien avec l'Eglise, accueille au nom de l'Eglise, permet que l'Eglise continue à exister dans un lieu donné.</p> <p>Il est l'âme de la communauté locale, proche de chacun pour témoigner qu'il a du prix aux yeux de Dieu.</p> <p>Il est témoin que Dieu continue à venir aux hommes là où ils vivent et n'attend pas que les hommes viennent à lui.</p>
Conseil Pastoral	<p style="text-align: center;">ACCUEILLIR - SERVIR - MANIFESTER</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;">Le Ressuscité au cœur du Monde - ATTENTION A LA VIE</p> <p>Etre à l'écoute des événements et réalités de la vie, pour y découvrir les possibilités évangéliques ou déjà présentes et actives, les assimiler, prolonger leur dynamisme avec tous les autres acteurs de la mission de l'Eglise.</p> <p>Force de propositions, d'orientations pastorales. Instance de consultation et de concertation.</p> <p>« En coresponsabilité différenciée avec un prêtre appelé curé modérateur, l'E.A.P. reçoit de l'Evêque mission de prendre soin de la communauté de paroisses qui lui est confiée. » Avec le curé modérateur, l'E.A.P. est au service des trois grandes fonctions nécessaires à la vie de l'Eglise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • célébrer le Christ • rendre témoignage au Christ • servir la vie de tous les hommes <p>Elle veille à ce que ces fonctions soient organisées et reliées entre elles.</p>
E.A.P.	<p>Ce sont toutes les personnes en équipes qui ŒUVRENT pour des missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pastorales • catéchétiques • matérielles <p>telles que les équipes funéraires, de préparation aux sacrements,... au sein de la communauté de paroisses.</p> <p>Tous participent à des degrés divers dans l'accomplissement de leur tâche à la fonction pastorale.</p>
Conseil de fabriques	<p>Etablissement public du culte chargé de l'administration et de la gestion des biens de la paroisse, il veille à la fois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur les biens en assurant la conservation et l'entretien du patrimoine ; • sur les personnes en fournissant les moyens nécessaires à la pastorale et à la solidarité dans la communauté de paroisses.

Conduire un projet pastoral

Objectif

Les membres de l'E.A.P. connaîtront la démarche à suivre, étape après étape, pour construire et conduire un projet pastoral susceptible d'animer la communauté chrétienne et de vivre la mission. (Voir annexe 1-1 : L'E.A.P. et la dynamique de projet).

Préliminaires

« Gouverner, c'est prévoir », c'est montrer le chemin à prendre. Construire un projet chrétien, c'est se donner un avenir, c'est **conduire** la communauté chrétienne aujourd'hui.

Pour bien comprendre la démarche de projet qui est une œuvre de synthèse, commencez par lire cette fiche pour avoir l'ensemble de la démarche. Puis reportez-vous au dossier en annexe : « Monter un Projet Pastoral ». Ce dossier vous sera utile pour bien comprendre chaque étape.

Il est utile de s'exercer à la conduite de projet en débutant par un projet facilement réalisable.

1. L'établissement de la VISION du projet

1. Trouver le bon projet

- Commencez par prier et vous nourrir de la Parole de Dieu. *La Parole de Dieu doit être le critère de toutes vos actions, à toutes les étapes.*
- Ouvrez vos yeux sur la communauté chrétienne et sur le monde (fiches 4 à 6).
- Posez-vous la question : « Au sein de notre communauté, dans telle mission ou tel service, au sein de nos quartiers, quel changement aimerions-nous **voir** ? »

2. Accueillir la vision

- En E.A.P., établissez la liste des problèmes que vous voyez.
- Choisissez-en **un** qui vous semble **prioritaire**.
- Décrivez précisément le problème :
 - 1) qu'est-ce qui pose problème et à qui ?
 - 2) où le problème se pose-t-il ?
 - 3) à quel moment ?
 - 4) quelle est son importance ?

La vision est la réponse claire à ce problème :

- 1) on sait ce que l'on veut et pour qui,
- 2) on sait pour où,
- 3) on sait pour quand,
- 4) on sait la qualité du résultat attendu, et ce qui se passera si le projet ne se fait pas.

3. Ecrire la vision

- Quand la vision est claire et commune aux membres de l'E.A.P., il faut la mettre par écrit. Elle doit tenir dans une phrase simple, facilement communicable à tous.

● 2. Faire L'ÉTAT DES LIEUX

①. *Comment faire l'état des lieux*

Par rapport au projet, faites une **enquête** sur la situation matérielle, financière et humaine, sous deux angles : interne à la communauté et externe à celle-ci.

a) Un audit interne à réaliser :

Listez les **forces** et les **faiblesses** constatables aujourd'hui dans la communauté, puis l'archiprêtré, la zone, le diocèse, pour la mise en œuvre du projet.

b) Un audit externe à réaliser :

Déterminez les **avantages** et les **inconvenients** qui seront rencontrés dans l'environnement dans lequel évoluera le projet.

②. *Ecrire l'état des lieux*

Pour chaque audit, faites un **tableau double**, en écrivant le positif et le négatif.

● 3. Monter UN PLAN D'ACTION

①. *Faites la liste de tous les objectifs ou actions possibles*

- Les actions envisageables doivent être clairement identifiées : durée, lieu, ampleur (enjeux)

②. *Etablissez le classement des objectifs*

a) Faites un premier classement par ordre d'**importance**.

b) Vous ne pourrez peut-être pas tout faire. Pour alléger votre projet, supprimez ce qui n'est pas très important pour réaliser la vision. Faites un choix décidé d'objectifs. **Attention: un objectif peut être petit, facile à réaliser et très important!** Vérifiez aussi que vos objectifs ne sont pas trop chronophages. Le but est de les réaliser effectivement.

c) Faites maintenant un deuxième classement avec les actions retenues, par ordre d'**urgence**. (Ce qu'il faudrait faire en premier dans le temps).
Remarquez bien que ce qui est important (prioritaire) n'est pas forcément à faire en premier (urgent).

Bravo : vous avez votre plan d'action. Et toutes vos actions sont classées dans l'ordre chronologique.

● 4. Mobiliser LES MOYENS

Les moyens sont matériels, financiers, humains et spirituels.

①. *Listez les moyens nécessaires* en fonction de chaque objectif.

②. *Recherchez les moyens*.

③. *Adaptez le plan d'action si nécessaire*.

Revoyez éventuellement les objectifs et le plan d'action, en fonction des moyens trouvés.

● 5. Communiquer largement

①. *Ayez une communication efficace*

- En fonction du projet, en fonction des destinataires (la cible), trouvez le bon support, le bon contenu et la forme la mieux adaptée.

②. *Communiquez largement*

- En interne : informez la communauté de votre projet
- En externe : communiquez largement votre projet aux habitants de votre quartier

BILAN ET RELECTURE

A la fin de l'année pastorale, **vérifiez la réalisation de votre projet** : (*Voir dossier Annexe 10 a1 : Bilan et relecture*).

- Où en êtes-vous ?
- A-t-il apporté un renouveau - même modeste - dans votre communauté, dans vos quartiers ?
- Quelles difficultés ont été rencontrées ?

Dernière remarque : Le projet qui vous aura fait progresser en termes de foi, d'espérance et de communion au sein de la communauté chrétienne comme au sein de la cité, même s'il n'a pas abouti autant que vous le souhaitiez, demeure une réussite.

Dossier : Monter un Projet Pastoral

Objectif

Les membres de l'E.A.P. connaîtront la démarche à suivre, étape après étape, pour construire et conduire un projet pastoral susceptible d'animer la communauté chrétienne et de vivre la mission.

PRELIMINAIRES : la nécessité d'avoir des projets

Construire un projet chrétien, c'est se donner un avenir, c'est choisir la vie (Dt 30,19). Entrer dans une dynamique de projet, c'est construire et conduire la communauté chrétienne aujourd'hui. L'adage classique le dit bien: « Gouverner, c'est prévoir », c'est montrer le chemin à prendre.

Le rôle de gouvernance de l'E.A.P. ne saurait se situer exclusivement dans la gestion habituelle de la communauté chrétienne, sous peine de recul et de délitement progressif. Il doit aussi être prospectif (cf Mc 6,39-40) pour « coller à la réalité culturelle, sociale et ecclésiale mouvante », et ainsi **actualiser** la vie chrétienne. L'inculturation de l'Evangile nécessite cet effort ; la fidélité à la Tradition vivante de l'Eglise également. Il faut passer du : « On a toujours fait ça, comme ça » à : « Nous allons changer ceci, et créer cela pour mieux vivre ce que nous avons à vivre aujourd'hui ». L'exigence permanente *de conversion et de créativité* au sein de la communauté lui donne vie et dynamisme, unité et structure : « Ecclesia semper reformanda ». L'E.A.P. doit avoir constamment ce but devant elle, en étant réaliste et lucide. Car **Dieu n'agit que dans la réalité.**

Dans le cadre d'une gouvernance chrétienne, avoir un ou des projets est avant tout une démarche de foi et d'espérance, enracinée et fondée sur le Christ Bon Pasteur (Jn 10), qui « *mène* ses brebis vers les pâturages d'herbe fraîche ». Le croyons-nous vraiment ? Ultimement, nos projets n'ont de valeur que s'ils conduisent au Christ et permettent à chacun et chacune - en déployant ses talents - de vivre humainement et chrétiennement. Nos projets auront donc le souci de mettre en œuvre une pédagogie chrétienne qui propose la foi au plus grand nombre, et pas exclusivement aux chrétiens pratiquants.

Cela suppose en même temps **fidélité** à l'Evangile et à l'Eglise, et **ouverture**, respect de la liberté et des rythmes de vie, désir d'accueillir et d'intégrer en se laissant aussi enrichir et transformer.

La communauté chrétienne n'a pas sa finalité en elle-même. Le cœur, c'est **la mission universelle** qu'elle doit porter (Mt 28,18-20) : Christ pour tous!

Connaître le processus :

Monter un projet n'est pas très compliqué. Cela nous est presque naturel. Mais nos projets capotent parfois parce que l'un des éléments du processus manque ou est mal défini.

Entrer dans un projet, c'est un peu comme se décider à participer à une course à pieds (Phil 3,12-16) : 1) il faut être motivé ; 2) savoir où l'on va et donc connaître la ligne d'arrivée (la vision) ; 3) se mettre sur la ligne de départ (l'état des lieux) ; 4) déterminer le parcours (plan d'action) pour en connaître les points de passages (les objectifs) ; 5) engager toutes ses forces pour s'y lancer (les moyens) ; 6) enfin, il s'agira de se faire connaître pour avoir du soutien et des sponsors, et pour pouvoir envisager de continuer à progresser dans l'avenir (la communication).

Au départ, monter un projet peut paraître un peu fastidieux, parce que c'est une œuvre de synthèse, la science pratique de l'action. Il y a un langage à acquérir et une méthode à pratiquer. Mais plus on s'y exerce, plus cela deviendra naturel et profitable pour tous, et même pour sa vie personnelle ! On sera plus efficace, plus dynamique, plus réaliste, et on gagnera beaucoup de temps et d'énergie. En bonus, ce langage acquis deviendra une passerelle très utile avec le monde d'aujourd'hui, puisqu'il est la langue naturelle des associations, des entreprises, des services de l'Etat, des mairies, du monde culturel, social et économique.

● 1. L'établissement de la vision du projet

Questions à se poser :

Quels problèmes voyons-nous au sein de notre communauté ? Quels sont les changements que nous aimerions y apporter ? Quels sont nos besoins concrets, ceux de nos voisins et des habitants de nos cités ? Comment *leur faire du bien, leur rendre service* ? Qu'est-ce qui les attire et les mobilise à travers les associations et les loisirs qui les rassemblent ? Quelle est leur culture ? Qu'est-ce qui marche bien à l'heure actuelle ? Qu'aimerions-nous réaliser avec eux ? Que faudrait-il faire pour rendre telle activité ou tel service attractif ? Où est notre essentiel, notre motivation, ce à quoi nous tenons ? Quel est notre « rêve » aujourd'hui pour demain ? Dans telle mission précise, pour telle personne, dans tel lieu, à tel moment de l'année, quel est le problème et qu'aimerions-nous développer ?

Finalement, que devrait être une communauté chrétienne au sein de nos villes et nos villages ?

Points d'attention :

A l'origine de tout projet, il y a une situation perçue comme insatisfaisante ou perfectible, reconnue par un promoteur *motivé* qui veut lui apporter une solution. Un projet est la relation dynamique et créatrice entre ces deux réalités.

①. Se motiver pour trouver le bon projet :

Il n'est pas si évident de trouver le bon projet à réaliser.

A) PRIER : Pour se motiver, comme chrétien, membre d'une E.A.P., il est nécessaire de commencer toute réunion et tout projet en priant pour : 1) se ressourcer et recevoir la Charité du Père, source de l'action pastorale ; 2) s'accorder à la volonté de Dieu et trouver son dessein (Ps 32,11; Act 5, 38-39) sur la communauté en s'accordant à son Verbe, donc *en méditant et cultivant sa Parole tout au long du processus* ; 3) être guidé par la force de l'Esprit, maître de la Mission, qui *ouvre* notre esprit et nous met en communion les uns avec les autres pour *l'unité de l'action pastorale*. La Parole de Dieu doit être le critère de toutes vos actions, à toutes les étapes.

S'il s'agit d'un projet plus important (cf la fiche 10 b : « Lancement d'un Projet pastoral local »), vous jugerez peut-être utile de faire un temps de retraite avec l'ensemble de l'E.A.P.

B) OBSERVER : Pour comprendre les problèmes et les attentes, et saisir les enjeux, il est capital de regarder, d'observer, d'écouter, et d'échanger, en portant son attention sur deux réalités : *l'Eglise et la société actuelle*.

Sur chacune de ces réalités, **adoptez un regard extensif**: du plus proche au plus lointain.

En interne : N'hésitons pas à prendre le temps d'échanger avec les chrétiens de la communauté (en responsabilité ou non, jeunes et anciens), avec d'autres E.A.P., avec le conseil pastoral, en archiprêtré, en zone, voire à lancer une enquête pour *stimuler la participation du plus grand nombre*. En effet, l'Esprit est répandu dans le cœur de tous les baptisés. Et être à l'écoute de l'Esprit, c'est se mettre humblement à l'écoute de ses frères. N'hésitons pas non plus à relire les orientations du Projet Pastoral Diocésain, à recevoir les autres propositions du diocèse, à écouter notre Evêque lors de ses visites pastorales et de ses différentes interventions, à observer les réflexions et évènements créés par d'autres diocèses, enfin à cultiver les orientations du Saint Père et de l'Eglise Universelle.

En externe : Allons découvrir aussi nos quartiers, les groupes constitués et les associations qui les animent, les responsables publics. Discutons avec les acteurs de nos cités (maire, entrepreneurs, responsables de la vie culturelle, sociale, économique ...), et avec leurs habitants. Ouvrons grands les yeux et soyons attentifs au monde actuel, à ses modes culturelles, à ses richesses et ses problèmes, à ses attentes, à tous ses centres d'intérêts (ce qui marche bien).

Ce regard croisé sur l'Eglise et sur la société d'aujourd'hui est fécond pour incarner fidèlement l'Evangile. Il permet de mesurer la distance à parcourir pour établir un dialogue et une rencontre, et *saisir les opportunités et les enjeux*.

Ce temps d'observation et d'attention fait advenir une vision et crée du projet.

②. Accueillir la vision :

Tout projet commence par l'établissement de **la vision** ou de la « pré-vision », c'est-à-dire *la transformation que l'on aimerait voir*.

Plus une vision sera claire, plus elle sera capable de guider le projet vers sa cible. Elle est sa finalité, sa visée. Il faut donc prendre le temps d'affiner et de préciser la vision, comme un zoom d'appareil photo ou des jumelles que l'on règle jusqu'à la netteté.

Comment faire ?

Dans un premier temps, organisez un « brainstorming » (échange d'idées) au sein de l'E.A.P. pour dégager l'ensemble des problèmes qui se posent. Que chacun puisse prendre la parole, surtout celui qui parle peu, car celui-là observe ! Comme on ne peut traiter toutes les problématiques en même temps, *notez-les* toutes pour pouvoir y revenir plus tard.

A présent et à partir de cette liste, choisissez une seule problématique, celle qui vous semble **prioritaire** aujourd'hui. Puis, pour cerner ce problème le plus clairement possible, décrivez-le de manière détaillée en fonction de 4 dimensions :

Identification	Qu'est-ce qui pose problème et à qui ?
Lieu	Dans quel environnement le problème se pose-t-il ?
Temps	A quel moment ?
Ampleur	Quelle est son importance, son étendue, et son éventuel développement prévisible ?

La vision doit être la réponse au problème posé, au moins partiellement, si l'on veut qu'il y ait un début de changement. Par conséquent, elle doit être :

- clairement identifiable (on sait ce que l'on veut et pour qui),
- limitée dans le temps (pour quand),
- située dans son environnement (pour où),
- et mesurée dans son ampleur et son enjeu (quelle est la qualité du résultat attendu ; qu'est-ce qui se passe si le projet ne se fait pas).

Même si la vision est toujours idéale, il est toutefois capital qu'elle se réalise dans du concret (*attention au discours ! cf. 2 Tim 2,16*), faute de quoi elle demeure à l'état d'utopie, déçoit, et finalement décourage. Elle doit donc être réaliste et audacieuse, atteignable et innovante (créative), désirable et pertinente.

Elle sera réaliste et pertinente si, par exemple, elle a déjà été réalisée ailleurs, si elle correspond aux temps dans lesquels nous sommes, et si elle répond à un problème réel, perceptible par le plus grand nombre. Sa réalisation sera alors reconnue comme un vrai progrès, même modeste, et impactera sur la vie de la communauté et de la cité.

Attention : A cette étape, ne nous posons pas encore la question des moyens. Ce serait la meilleure façon d'enterrer la vision. Ne manquons pas non plus d'audace ! Etre réaliste, c'est **voir** vraiment ce qu'il est possible de faire. Et il y a toujours quelque chose à faire !

③. Ecrire la vision :

Quand la vision est claire et commune aux membres de l'E.A.P., il faut la mettre par écrit. Elle doit pouvoir tenir dans une phrase simple, et être *facilement communicable à tous*.

Un exemple :

« D'ici deux ans, la communauté de paroisses proposera une animation moderne et chrétienne pour les jeunes de 13-15 ans. »

La Parole de Dieu :

Comme le prophète Habacuc ne sachant que faire devant la situation détestable de la société de son époque, nous sommes souvent à poser la question au Seigneur : « Combien de temps, Seigneur, vais-je t'appeler au secours et tu

n'entends pas ! Pourquoi m'oblige-tu à voir l'abomination et restes-tu là, à regarder notre misère ? » (Ha 1,1-3). Et la réponse de Dieu depuis Habacuc jusqu'à nos jours est la même : «Tu vas mettre par écrit la vision, bien clairement sur des tablettes pour qu'on puisse la lire couramment. Cette vision se réalisera, mais seulement au temps fixé, elle tend vers son accomplissement, elle ne décevra pas. » (Ha 2, 2-3)

④ Conclusion :

L'accomplissement de la vision est avant tout l'œuvre de Dieu s'Il en est à la source (Ps.127,1), et l'œuvre de la communauté chrétienne si elle sait l'accueillir (Jn 15,15-16).

De la part de ses promoteurs (les membres de l'E.A.P., et si possible la communauté chrétienne), la réalisation de la vision exigera de la patience face aux résistances de toutes sortes, de la cohésion et du soutien mutuel, de la détermination face à l'esprit de démobilisation (Jc 1,2-4), et de la souplesse pour l'adapter (surtout au niveau des temps de réalisation et des moyens).

Comme le dit l'adage ancien : « Ce qui est premier dans l'intention est dernier dans la réalisation. »

● 2. Faire l'état des lieux

Questions à se poser :

D'où part-on ? Quelle est la situation sur le terrain, dans telle paroisse ? Qui a la responsabilité de cette mission ? Qui pourrait être un point d'appui pour aider ce responsable, dans ce lieu, à ce moment de l'année ? Quelles sont les possibilités et les opportunités offertes par la mairie, par les associations locales, les entreprises, les événements et lieux, etc...? Quels sont les moyens dont nous disposons (en hommes, en matériel, en finances ...) ? Quels obstacles voyons-nous ?

Points d'attention :

L'état des lieux est le point de départ de la réalisation de la vision. Un bon état des lieux est absolument nécessaire et conditionne la réalisation du projet : ne jamais le négliger.

① Comment faire l'état des lieux :

Par rapport au projet, faites une enquête sur la situation matérielle, financière et humaine.

De plus, l'audit doit être réalisé selon 2 points de vue. Par rapport à la communauté chrétienne, il doit se faire **en interne** et **en externe**. Là aussi, pour chaque audit, ayez un regard extensif (analysez du plus proche au plus lointain).

a) Un Audit interne :

Il s'agit de lister les *forces* et les *faiblesses* constatables aujourd'hui dans la communauté, puis l'archiprêtré, la zone, le diocèse, l'Eglise, pour la mise en œuvre du projet.

b) Un Audit externe :

Il doit déterminer les *avantages* et les *inconvenients* qui seront rencontrés dans l'environnement dans lequel évoluera le projet.

② Ecrire l'état des lieux :

Pour chaque audit, faites un tableau double, en écrivant le positif et le négatif :

Un exemple :

a) « Le presbytère de la paroisse « unetelle » a un jardin aménageable et une salle suffisamment grande pour accueillir une vingtaine de jeunes (FORCE). « Untel », qui pourtant s'est formé l'an dernier en Pastorale des Jeunes n'acceptera jamais de travailler avec telle personne (FAIBLESSE).

b) Je connais un papa qui réaliserait volontiers un site internet dynamique et moderne (AVANTAGE). La mairie dispose d'une salle des fêtes. Mais on ne pourra pas demander son aide à telle date pour mettre une estrade et aménager la salle, parce que les employés municipaux seront en congés (INCONVENIENTS). »

La Parole de Dieu :

« Qui de vous en effet, s'il veut bâtir une tour, ne commence par s'asseoir pour calculer la dépense et voir s'il a de quoi aller jusqu'au bout ? De peur que, s'il pose les fondations et ne peut achever, tous ceux qui le verront ne se mettent à se moquer de lui, en disant : Voilà un homme qui a commencé de bâtir et il n'a pu achever ! » (Lc 14, 28-30)

● 3. Monter un plan d'action : déterminer les objectifs

Questions à se poser :

Quelles sont les actions à mener ou les points de passage incontournables pour atteindre notre but ? Comment d'autres ont-ils fait pour résoudre le problème ? Qu'est-ce qui doit être mis en œuvre en priorité ? Quel est le temps que l'on se donne pour atteindre chaque objectif ?

Points d'attention :

Le plan d'action est le chemin à emprunter pour atteindre la vision, l'élaboration du temps de l'action, son scénario, la feuille de route. Il s'agira de déterminer précisément les actions importantes à mener, et de planifier toutes les tâches dans un délai de réalisation. L'état des lieux a déjà permis de faire le tri entre des actions possibles et d'autres inutiles à entreprendre.

①. Faire la liste de tous les objectifs possibles :

- Dans un premier temps, listez toutes les actions envisageables. Elles doivent être clairement identifiées, et si possible précisées dans la durée et l'espace, et dans leur ampleur (enjeux), comme pour la vision.
- Faites-le par écrit (sur une feuille, un tableau, ou projeté via un ordinateur).

②. Etablir le classement des objectifs :

Il s'agit maintenant de les classer suivant deux critères : l'importance et l'urgence.

A) Faites un premier classement par ordre d'*importance*.

B) Vous ne pourrez sûrement pas tout faire. De façon réaliste, faites à présent **un choix décidé d'objectifs** (ce que vous vous engagez effectivement à faire). Pour alléger votre projet, supprimez en premier les objectifs dont on peut se passer, ou qui impacteront peu pour réaliser la vision. Vérifiez ensuite que vos objectifs retenus ne sont pas trop chronophages.

Privilégiez cependant les objectifs qui créent de l'ouverture et du lien avec de nouveaux partenaires (logique d'ouverture missionnaire), particulièrement en direction des non-pratiquants. **Attention : un objectif peut être petit, facile à réaliser et très important!** Ne visez pas que de gros objectifs. Le but est de les réaliser effectivement. Même les petits pas font avancer. «La modestie des objectifs ne doit diminuer en rien la ferveur des combats. Il faut non pas aller vers la vérité, mais en rechercher une *«de toute son âme»*. (Péguy) »

B) Faites maintenant un deuxième classement avec ces actions et objectifs retenus, par ordre d'*urgence*. (Ce qu'il faudrait faire en premier dans le temps).

Remarquez bien que ce qui est important (prioritaire) n'est pas forcément à faire en premier (urgent).

Bravo: vous avez maintenant votre plan d'action. Et toutes vos actions sont classées dans l'ordre chronologique.

C) Vous pouvez, si vous le souhaitez (optionnel), faire un graphique pour visualiser vos objectifs. Lors du premier classement par ordre d'importance, appliquez à chaque action ou objectif, une lettre dans l'ordre alphabétique croissant : A, B, C, D, E, F..... Puis, lors du deuxième classement par ordre d'urgence, ajoutez à la lettre que porte déjà l'objectif un chiffre dans un ordre numérique croissant : B1, F2, A3, D4, C5, E6

Reportez maintenant vos objectifs sur un graphique :

- Sur l'axe horizontal, de gauche à droite : du plus urgent au moins urgent.
- Sur l'axe vertical, de bas en haut : du moins important au plus important.

Vous visualisez à présent votre plan d'action.

③. Ecrire le plan d'action :

- Ecrivez toutes les décisions prises.

Un exemple :

1. D'ici 1 mois, un membre de l'E.A.P. sera chargé de contacter une personne adulte susceptible d'accepter de prendre la responsabilité d'un groupe de jeunes.
2. D'ici 1 mois, le curé prendra un premier contact avec les conseils de fabriques pour discuter de l'aménagement du presbytère et pour négocier un budget.
3. D'ici 2 mois, chaque membre de l'E.A.P. contactera deux jeunes (ou leurs parents) et les invitera à une réunion de lancement à telle date, dans tel lieu.
4. Lors de notre prochaine réunion d'E.A.P., en présence de l'adulte référent qui aura accepté la responsabilité du groupe, on présentera notre projet au responsable de zone de la Pastorale des jeunes, qui sera sollicité pour des conseils (animations pertinentes, aménagement des lieux, liens possibles avec d'autres groupes de la zone, calendrier des activités diocésaines).
5. Dans 2 mois, au cours de la réunion de lancement du groupe, l'adulte référent fera quelques propositions et invitera les jeunes à se prononcer sur un calendrier d'activités souhaitées.
6. D'ici 6 mois, un site internet sera créé.
7. Lors de la kermesse paroissiale, un stand présentera les activités «jeunes», et des flyers (tracts) seront édités pour faire connaître la proposition au plus grand nombre.
8. Dans un an, une fête de bienvenue sera organisée dans la salle des fêtes de ce village...

La Parole de Dieu :

« Yahvé parla à Moïse et lui dit : « Le premier jour du premier mois, tu dresseras la Demeure, la Tente du Rendez-vous, tu y placeras l'arche du Témoignage et tu voileras l'arche avec le rideau. Tu apporteras la table et tu disposeras sa garniture. Tu apporteras le candélabre et tu monteras ses lampes. Tu mettras l'autel d'or des parfums devant l'arche du Témoignage, et tu placeras le voile à l'entrée de la Demeure...Puis tu feras approcher Aaron et ses fils de l'entrée de la Tente du Rendez-vous, tu les laveras avec de l'eau, et tu revêtiras Aaron de ses vêtements sacrés, tu l'oindras et tu le consacreras pour qu'il exerce mon sacerdoce. » » (Ex 40,1-13)

● 4. Mobiliser les moyens

Questions à se poser :

- Pour tel objectif, de qui avons-nous besoin, et de quel matériel ?
- Peut-on financièrement chiffrer nos besoins ?

Points d'attention :

- Les moyens sont matériels, financiers, humains et spirituels.

①. Lister les moyens nécessaires :

L'état des lieux a déjà permis de lister ce que nous avons.

Il faut à présent lister ce dont nous avons besoin, **en fonction de chaque objectif**.

- Là aussi, faites-le *par écrit*.

②. Rechercher les moyens :

Les moyens sont à rechercher, et pas uniquement au sein de la communauté.

Trouver de nouveaux partenaires extérieurs, et notre capacité à les mobiliser, prouveront la pertinence de notre projet chrétien, ouvert sur la mission. L'arrivée de nouveaux moyens sera une excellente clef de relecture de notre projet.

Il faut souligner ici l'importance des **relations** à tisser avec les acteurs de notre société. Ne jamais négliger ces relations ! Elles doivent être empreintes de valeurs évangéliques comme l'amitié, la gratuité, la modestie, la collaboration et l'échange.

Quand elles sont établies, n'hésitons pas à leur demander de l'aide et à leur en procurer. Leur aide sera possible si notre projet peut également leur apporter un bienfait, si nos partenaires peuvent y croiser leurs propres visées. Ainsi s'établira un partenariat « **gagnant, gagnant**. »

Attention : Inutile de préciser que la mobilisation des moyens est souvent le point dur d'un projet.

On a des idées, mais apparemment trop peu de moyens. Or, la Parole de Dieu nous invite justement à la confiance, sans focaliser sur les moyens. Si notre projet est vraiment la volonté de Dieu - et donc réaliste et pertinent -, les moyens seront trouvés et donnés, même s'ils demeureront modestes.

Nos projets nous forment à l'espérance, et à compter d'abord sur Dieu Lui-même, avec qui nous avons fait Alliance, et qui est, de ce fait, *notre premier partenaire*, d'une fidélité absolue.

C'est d'ailleurs cette attitude de foi qui nous engage dans la confiance, et nous motive pour rechercher et trouver les moyens nécessaires.

③. Adapter le plan d'action si nécessaire :

Si, pour tel objectif, malgré notre recherche décidée et volontaire, nous n'arrivons pas à dégager des moyens ou de façon trop faible, il y a un principe **réaliste** à appliquer : « A l'impossible nul n'est tenu ».

Il faudra alors revoir le projet dans ses objectifs, et réaliser ce qu'il est possible de faire.

L'adaptabilité du plan d'action manifeste l'humilité et l'intelligence de ses acteurs.

Un exemple :

1. Mademoiselle « unetelle », qui a déjà animé des camps de jeunes.
2. Un budget de lancement de 250 € + 4 tables, 20 chaises, ...
3. Liste des jeunes à contacter.
4. Le responsable de zone de la pastorale des jeunes.
5. La salle aménagée du presbytère ; un calendrier.
6. Monsieur « untel », informaticien.
7. Un stand ; Madame « unetelle », qui a déjà réalisé des tracts ; 74 € pour 5000 flyers.
8. Les employés de mairie ; un budget de 150 € pour acheter boissons, cotillons, ...

La Parole de Dieu :

« Il appelle à lui les Douze et il se mit à les envoyer en mission deux par deux, en leur donnant pouvoir sur les esprits impurs. Et il leur prescrivit de ne rien prendre pour la route qu'un bâton seulement, ni pain, ni besace, ni menue monnaie pour la ceinture, mais: «Allez chaussés de sandales et ne mettez pas deux tuniques.»» (Mc 6,7-9)

● 5. Communiquer largement

Questions à se poser :

Qu'avons-nous à communiquer ? Vers qui ? Quel support est le mieux adapté à la cible visée ?

Points d'attention :

La communication est un tremplin pour notre projet. Elle amplifie sa portée.

①. Pourquoi communiquer ?

- C'est essentiel dans notre culture. La communication est le langage d'aujourd'hui, surtout auprès des jeunes générations. Elle dit notre ouverture, notre désir d'entrer en relation.
- Elle a aussi pour but de donner une visibilité à notre projet, et de le faire connaître. L'image donnée le rendra désirable et convaincant, et impactera en retour de façon positive sur la communauté chrétienne tout entière.
- La communication d'un projet présente également d'autres vertus : elle est efficace pour mobiliser de nouveaux moyens, pour ne pas toujours solliciter les mêmes personnes et les seuls budgets des conseils de fabrique.
- Enfin, la communication est liée au cœur de la mission : comment proposer l'Évangile aujourd'hui sans chercher à le communiquer ?

②. Vers qui communiquer ?

Non seulement il s'agit *d'informer* la communauté **en interne** (conseils de fabrique, bénévoles, paroissiens habituels) pour dégager une synergie et une aide efficace, mais il s'agit aussi de communiquer le projet **en externe**, pour le partager et le proposer au plus grand nombre.

③. Comment bien communiquer ?

Pour bien impacter, il faut que notre communication soit ciblée en fonction de ses destinataires, dans sa forme, son contenu et son support.

Mais pour toucher ses destinataires propres, il est nécessaire qu'elle soit le plus large possible pour avoir un effet large : un effet boule de neige. « Qui sème peu, récolte peu. »

- Utilisez tous les moyens à votre disposition pour communiquer : sites internet, flyers ou tracts, cartons d'invitation, guide paroissial à distribuer dans toutes les boîtes aux lettres, de la main à la main, via les paroissiens ou des équipes de distribution (avec le curé), etc.

Attention : La qualité de notre projet ne dépend pas de sa communication.

Mais, si nous ne communiquons pas ou si nous communiquons mal, notre projet ne sera pas connu ou risque d'être déformé. Il ne pourra pas alors se développer au sein de nos quartiers.

Pire, l'image de l'Église présente dans l'esprit des habitants de nos cités sera inévitablement une caricature de ce que nous sommes, et nous rendra **inaccessibles**. Et nous passerons notre temps à nous plaindre de cette mauvaise image qui nous colle à la peau.

Enfin, trop souvent, nous comptons sur les seuls journalistes pour communiquer. S'il est important d'avoir des relations avec les médias, de soigner ces relations, ce n'est pas leur rôle de faire notre communication à notre place (gare aux surprises !)

④. Conclusion :

Pourquoi ne pas constituer une équipe de communication ? Ce peut être aussi un projet ! (cf fiche 11 : « l'E.A.P. communique »)

Un exemple :

« Constitution d'un flyer attractif et moderne, avec les informations essentielles (nom et logo du groupe, objet des rencontres, calendrier, adresse et site internet) ».

La Parole de Dieu :

« Comme une foule nombreuse se rassemblait et que de toutes les villes on s'acheminait vers lui, il dit par parabole : « Le semeur est sorti pour semer sa semence. Et comme il semait, une partie du grain est tombée au bord du chemin; elle a été foulée aux pieds et les oiseaux du ciel ont tout mangé. Une autre est tombée sur le roc et, après avoir poussé, elle s'est desséchée faute d'humidité. Une autre est tombée au milieu des épines et, poussant avec elle, les épines l'ont étouffée. Une autre est tombée dans la bonne terre, a poussé et produit du fruit au centuple. » Et, ce disant, il s'écriait : « Entende, qui a des oreilles pour entendre ! » » (Lc 8,4-8)

● BILAN ET RELECTURE

A/ BILAN OU EVALUATION DES PROJETS

①. Au terme de l'année pastorale, il est important d'évaluer chaque projet qui a été conduit durant l'année (voire durant plusieurs années). Voici un processus simple d'évaluation :

- Revoyez chaque étape du projet (cf fiche 10 a) et la manière dont le processus s'est développé : faites un tableau double avec les opportunités et les difficultés rencontrées.
- Quelles ont été les modifications apportées au projet suite aux opportunités ou difficultés rencontrées ?
- Au final, quel est le degré de réalisation du projet ? A-t-il atteint tous ses objectifs ? Combien ? A-t-il eu l'impact voulu sur la communauté chrétienne, sur ses acteurs extérieurs, ou sur nos quartiers ?

Là encore, vous pouvez vous aider d'un tableau double : d'un côté, mettez ce que le projet a suscité de positif, et de l'autre côté, les déceptions qu'il a pu engendrer.

②. Conclusion :

Ce projet a-t-il suscité un renouveau ?

La vision initiale que nous avons, est-elle en voie de réalisation, ou même réalisée ?

B/ RELECTURE EVANGELIQUE

Faire une évaluation juste, c'est être réaliste. L'évaluation des projets a permis un premier regard. Il s'agit à présent, dans le cadre de la relecture, d'y inscrire le regard de Dieu, pour engendrer l'espérance.

Au terme de cette année pastorale, essayez de trouver un texte de l'Écriture qui vous parle et qui fait écho à ce que vous avez vécu.

Posez-vous ensuite cette question pour chaque projet :

Le projet a-t-il été pastoral ? A-t-il conduit au Christ ? A-t-il été proposé largement ? Est-ce que la Parole de Dieu a été le critère permanent pour vivre les étapes et les actions menées au cours de ce Projet ? Est-ce que dans telle étape, on peut y discerner le soutien providentiel de Dieu, bref son accompagnement ?

Enfin, il faut se poser *une dernière question, la plus importante*, même au cœur de l'échec :

Notre projet nous a-t-il permis de progresser dans la **foi** ? A-t-il suscité plus d'**espérance**, et fait grandir la **charité et la communion** au sein de notre communauté et de nos quartiers ?

Table des matières

● 1. L'établissement de la vision du projet

1. Se motiver pour trouver le bon projet
2. Accueillir la vision
3. Ecrire la vision

● 2. Faire l'état des lieux

1. Comment faire l'état des lieux ?
2. Ecrire l'état des lieux

● 3. Monter un plan d'action : déterminer les objectifs

1. Faire la liste de tous les objectifs possibles
2. Etablir le classement des objectifs
3. Ecrire le plan d'action

● 4. Mobiliser les moyens

1. Lister les moyens nécessaires en fonction de chaque objectif
2. Rechercher les moyens
3. Adapter le plan d'action si nécessaire

● 5. Communiquer largement

1. Pourquoi communiquer ?
2. Vers qui communiquer ?
3. Comment bien communiquer ?
4. Conclusion

Bilan et Relecture

- A. Bilan ou évaluation des projets
- B. Relecture évangélique

Lancement d'un Projet Pastoral Local

Objectif

Les membres de l'E.A.P. connaîtront la démarche à suivre pour lancer un Projet Pastoral Local.

Préliminaires

Avoir un Projet Pastoral Local, c'est se décider à renouveler la communauté chrétienne, en revisitant l'ensemble de ses missions, de sa pédagogie, de ses pratiques de gestion et de communication, et en ayant le souci de l'adaptation, voire de la rénovation de ses lieux.

Un Projet Pastoral Local est constitué d'un ensemble de projets qui concernent tous les domaines de la vie de la communauté chrétienne. Il s'agira de moderniser et de renouveler tous azimuts, mais de façon coordonnée, et en se laissant le temps de le faire.

Si le Projet est en effet « intégral », sa réalisation, elle, sera progressive.

● 1. Quel intérêt ?

Le bénéfice qu'apporte la mise en place d'un Projet Pastoral Local est d'abord le dynamisme qu'il provoque au sein de la communauté chrétienne, par la lisibilité de l'action pastorale.

Ce dynamisme, même modeste, comporte 3 effets :

- un **effet mobilisateur** pour chacun : le projet attire et motive les personnes pour l'action,
- un **effet fédérateur** pour tous : le projet oriente tous les acteurs dans une même direction (effet limitateur de divisions et de partis pris),
- un **effet missionnaire** : le projet pousse à l'ouverture et au désir d'accueillir de nouvelles personnes au sein de la communauté.

Le projet impactera aussi à l'extérieur de la communauté, en termes de crédibilité, de mobilisation de nouveaux partenaires et de nouveaux moyens, d'image et de visibilité, de capacité missionnaire (effet aspirant), et de capacité à apporter un vrai bénéfice à la cité.

● 2. Comment faire ?

Il suffit d'appliquer la conduite de projet à tous les domaines et à toutes les missions de la communauté chrétienne (*cf fiche 14*), de ne laisser aucun problème majeur en suspens ou sans réponse, et de se laisser un délai de réalisation qui peut aller jusqu'à 5 ans maximum (statistiques constatées dans les entreprises, les associations, ...).

Remarquez que cela peut être intéressant de prévoir son projet sur 5 ans. Pourquoi ?

En effet, 1 mandat de curé dure 6 ans. Quand il arrive la première année, il est important qu'il puisse se poser pour faire connaissance avec sa situation pastorale (l'état des lieux). Puis, au cours de cette première année, il aura pour mission de monter son E.A.P. en fonction du projet qu'il souhaitera mettre en œuvre avec elle (E.A.P. = une équipe pour un Projet) ; il restera alors exactement 5 ans pour le réaliser.

L'avantage aussi de se donner un projet à réaliser sur 5 ans au lieu d'un an, c'est de ne plus subir la pression des objectifs. On prend le temps pour les réaliser, en fonction des opportunités et des possibilités, sans amertume de ne pas y arriver au terme de la première année. On évite aussi l'effet d'usure dû à l'impression qu'il faut chaque année tout recommencer.

● 3. Pour vous aider concrètement

Il peut être utile de voir comment d'autres communautés de paroisses ont procédé.

A ce stade de votre travail, l'important sera d'établir la vision. Dans la démarche de projet, concentrez-vous sur cette première étape. Elle est capitale.

● 4. Comment commencer ?

Il faut provoquer un effet dans la communauté, la prise de conscience d'un nécessaire changement. C'est le rôle effectif du pasteur entouré de son E.A.P. d'agir dans ce sens.

Pour aider à cette prise de conscience, l'E.A.P. aura le souci de consulter, de stimuler, de provoquer les membres de la communauté chrétienne pour qu'elle soit partie prenante de l'élaboration de son projet d'avenir.

Ne soyez pas étonnés des premières réactions ou de l'immobilisme initial. C'est normal : les chrétiens ont leurs «petites habitudes», et seuls ceux qui président aux destinées de la paroisse sont capables d'avoir une vue à long terme. Soyez une force de propositions !

Conformément aux exigences de ses statuts, l'E.A.P. aura aussi le souci d'intégrer dans ses propres objectifs les orientations du Projet Pastoral Diocésain, les questions suscitées par la visite pastorale de notre évêque, les décisions prises en équipe d'archiprêtre en lien avec le Conseil Pastoral (Cf Statuts des E.A.P. - Annexe 1-1)).

● 5. Comment poursuivre ?

Dès que le Projet Pastoral Local sera élaboré, il s'agira de créer un effet de lancement.

Pour cela, on organisera un premier événement qui rassemblera la communauté chrétienne dans son ensemble (peut-être à l'occasion du renouvellement de l'E.A.P.).

A cette occasion festive, on lui exposera le Projet (la vision) et on le lancera **officiellement** et **publiquement**.

Il faudra aussi le diffuser dans la cité en utilisant tous les moyens de communication possibles.

● 6. Le suivi

L'E.A.P. assurera le suivi de ce projet tout au long de son mandat, le complétera en y intégrant si nécessaire de nouveaux objectifs ou en réformant ceux qui se révèlent difficilement atteignables. Elle aura surtout le souci de favoriser la participation de nouvelles personnes (notamment les baptisés non-pratiquants), pour bénéficier de la richesse de leur approche (cf statuts des E.A.P. - Annexe 1-1).

Dans tous les cas, prenez la fiche récapitulative de la démarche de projet comme guide. Avez-vous remarqué que vous pouvez utiliser toutes les fiches qui ont été publiées dans cette boîte à outils pour préciser chaque étape de votre projet ?

Chaque année, l'E.A.P. procédera à l'évaluation du projet à la lumière de l'Évangile (cf *fiche 13*).

Conclusion

Créer un Projet Pastoral Local est une œuvre de synthèse, une belle aventure qui pourra stimuler toute l'E.A.P. autour de son curé, et qui apportera à la communauté chrétienne et à la cité dans laquelle elle est implantée une fécondité réelle.

L'E.A.P. communique

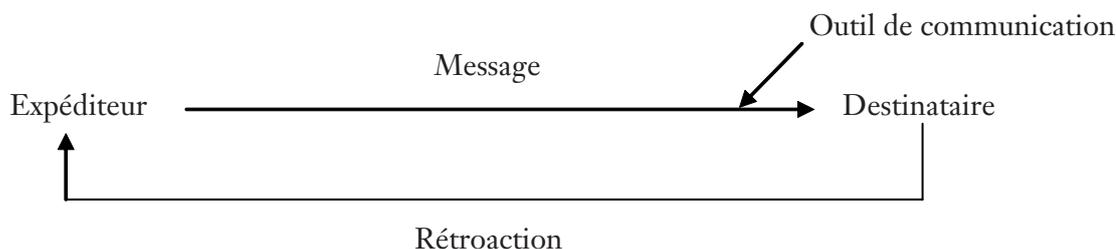
Objectif

Comment améliorer la communication de votre E.A.P. ?
Les membres de l'E.A.P. préciseront leur stratégie de communication.

Avant de créer un outil de communication, il faut se poser **deux questions indispensables** : que souhaitons-nous communiquer ? à qui ?

Ensuite seulement, on imagine un ou plusieurs outils susceptibles de répondre à ces questions.

● Une action de communication



● Expéditeur

C'est nous, l'E.A.P., au nom de la communauté de paroisses

● Destinataire (ou public cible) : à qui ?

Au niveau d'une communauté de paroisses, il existe plusieurs « publics cibles » :

- Les pratiquants réguliers
- Les pratiquants occasionnels (durant les grandes fêtes religieuses par exemple)
- Les non-pratiquants
- Les personnes qui viennent demander un sacrement
- Les personnes âgées
- Les enfants
- Etc.

Chaque catégorie de destinataires a ses habitudes, utilise tel outil ou tel autre.

Par exemple, vous pouvez imaginer un blog pour communiquer avec les adolescents ; mais les personnes âgées préféreront le papier ou la rencontre réelle.

C'est l'élément le plus important. Aujourd'hui, dans notre société, le langage du message et l'outil doivent être adaptés au destinataire. Le destinataire ne fera pas l'effort de s'adapter à l'outil.

● **Message : quoi ?**

1 seul message par action de communication.

Exemple : vous souhaitez communiquer les horaires des messes des prochaines semaines. Vous imaginerez un outil adapté à ce type de message et au public cible et vous utiliserez cet outil uniquement pour communiquer ce message-là. Si vous avez un second message, imaginez un second outil.

Divers types de messages :

- Plus ou moins long
- A court terme (rendez-vous dimanche prochain) ou à plus long terme (messes du prochain trimestre)
- Informatif ou instaurant un dialogue

Diverses provenances :

- La paroisse, un paroissien
- La communauté de paroisses, l'E.A.P., le prêtre
- L'archiprêtre
- Le diocèse, l'évêché, l'Evêque
- L'Eglise de France, l'Eglise universelle, le Pape
- D'autres médias
- Etc.

● **Rétroaction**

La rétroaction caractérise la communication. Le destinataire peut réagir à l'information reçue. Sans rétroaction, nous parlons d'information (et non de communication).

Aujourd'hui, à l'heure d'internet et de l'individualisme, les outils de communication sont souvent privilégiés. Mais attention : parfois, une simple information suffit (donner les horaires de messes). L'outil doit être adapté au public cible et au message.

● **Outil de communication (où ? quand ? comment ?)**

C'est la dernière étape lorsque vous réfléchissez à une action de communication.

Les outils possibles pour votre communauté de paroisses

- Tableau d'affichage
- Annonces à la fin des messes
- Bulletin paroissial et son réseau de distribution
- Présence sur Internet (site, blog, profil sur des réseaux sociaux type Facebook, etc...)
- Sms
- Médias locaux : Republicain lorrain, Ami hebdo, tv et radio locales, France bleue Lorraine Nord, sites Internet locaux (ex. de la ville)
- Dépliant
- Livret
- Rencontre (à domicile, réunion, kermesse, formation, etc...)

Les outils diocésains à votre disposition

- **Eglise de Metz**, le bulletin officiel de l'Eglise en Moselle. C'est un mensuel, vendu sur abonnement. Pour y diffuser une information (annonce ou compte-rendu d'événement), contactez la rédaction au moins 6 semaines avant la date de parution souhaitée.

Contact : Tél. : 03 87 74 76 37 - eglisedemetz@eveche-metz.fr

- **Le site Internet <http://metz.catholique.fr>**
Et la newsletter quotidienne Enouvelles

Contact : Service diocésain de la Communication
Tél. : 03 87 74 09 10 – communication@eveche-metz.fr

- **Radio Jerico**, la radio chrétienne de l'Eglise en Moselle

Contact : Tél. : 03 87 75 91 11

Le Service diocésain de la Communication peut vous rendre plusieurs services

- Formation : création de blog et de sites Internet, création de diaporama, traitement informatique des images
- Conseil pour imaginer votre stratégie de communication et vos outils
- Aide à la mise en page pour les dépliants, livrets, etc...
- Impression noir et blanc pour les grandes quantités
- Aide pour trouver un imprimeur compétitif

Demandez un accès à l'espace membres sur <http://metz.catholique.fr>.

Vous y trouverez des conseils et des éléments de formation pour Internet, pour les techniques rédactionnelles, cette boîte à outils, etc... Le contenu évolue constamment.

L'E.A.P. peut nommer une personne qui serait « Relais Communication » pour faire le lien entre l'E.A.P., les instances diocésaines et le Service Communication.

Mission : favoriser la transmission d'informations. Elle serait le référent pour l'E.A.P.

Contact : Service diocésain de la Communication
Tél. : 03 87 74 09 10 – communication@eveche-metz.fr

Découvrir la responsabilité catéchétique de l'E.A.P.

Objectif

Les membres de l'E.A.P. seront invités à suivre une démarche qui leur fait faire un bout de chemin ensemble, afin de prendre conscience de leur part de responsabilité dans la catéchèse.

Cette démarche est à vivre en 3 étapes successives qui respectent le cheminement de la pédagogie d'initiation.

● I- Phase de libre expression

Permet de s'exprimer et d'échanger librement en groupe ; c'est une manière d'entendre le point de vue et les questions de chacun, de prendre conscience des idées reçues, de nos limites...

Demander :

- Quand on vous parle de « catéchèse », à quoi pensez-vous ?

Chaque personne s'exprime.

Prévoir un tableau et des feutres pour noter tout ce qui est dit.

● II- Phase de déplacement

Permet d'avancer dans la réflexion sur la responsabilité catéchétique ; la proposition d'exemples concrets donnera à chacun la possibilité de reformuler, avec ses propres mots, ce qu'il aura entendu.

①. Lire ensemble l'annexe 12.1 et répondre aux questions :

- En quoi ces exemples peuvent-ils être « interpellants » pour une E.A.P. ?
- Avez-vous les moyens d'y répondre ?

Prendre un petit temps personnel avant de débattre.

②. Lire ensemble l'annexe 12.2 et répondre à la question :

- Au vu de ce qui a déjà été dit et après lecture de ce texte, à quelles attitudes nouvelles les membres de l'E.A.P. sont-ils appelés dans la charge pastorale ?

● **III- Phase d'appropriation**

Permet à chacun de conforter ce qui a été découvert lors des deux étapes précédentes. Tous n'auront pas forcément abouti à la même compréhension, mais tous auront adopté une compréhension nouvelle. C'est le chemin fait par chacun qui a besoin d'être reconnu dans le groupe. C'est un temps d'appropriation pour repartir sur de nouvelles bases.

Lire ensemble l'annexe 12.3 et répondre aux questions :

- parmi tout ce que nous avons partagé, qu'est-ce qui fait écho en lisant ce passage du TNOC⁽¹⁾ ?
- y a-t-il quelque chose à effacer ou à rajouter aux réponses données à la phase de libre expression ?

Pour aller plus loin...

Lire la synthèse de la commission diocésaine pour la mise en œuvre dans le diocèse de Metz du TNOC, p. 5 (*téléchargeable sur le site du diocèse de Metz – rubrique « projets et service/catéchèse » Annexe 12.4*)

⁽¹⁾ Texte National pour l'Orientation de la Catéchèse en France



Diocèse de Metz

Fiche 12 annexe 12.1

Cette année, dans notre diocèse, 18 adultes ont été baptisés à Pâques

Un membre de l'équipe du Catéchuménat.

« Des parents ont demandé leur mariage à l'Eglise suite à la démarche vers le baptême de leur adolescent. »

Un aumônier de jeunes

« 2 enfants viennent à mon groupe de caté sans être baptisés ! »

Une catéchiste.



« Je n'avais plus parlé de ma foi avec d'autres chrétiens depuis mon caté. La préparation à la 1ère communion de mon enfant m'en a donné l'occasion et les moyens. »

Une maman accompagnatrice

Aujourd'hui,
Les attentes des personnes sont variées,
les histoires individuelles contrastées,
les parcours de vie parfois mouvementés...
On s'éveille à la foi à tout âge,
On frappe à la porte de l'Eglise pour déposer une souffrance,
ou des questions sans qu'une demande soit souvent
clairement exprimée....
L'Eglise est alors un « *moyen à la disposition du Christ* »
lorsqu'elle entend les demandes, attentes, besoins,
questionnements
que lui adressent ceux qu'Elle accueille.
Dans la foi, Dieu nous précède, Il est le premier
A entrer en relation avec les hommes. *

« A l'occasion de la préparation de notre mariage, ou du baptême ou de la catéchèse de notre enfant notre foi a été ravivée... j'ai été choisi pour être parrain de baptême... et nous avons le désir de recevoir cette force de l'Esprit de Dieu donnée en Eglise par le sacrement de Confirmation et par l'Eucharistie. »

Un jeune couple



Cinq ans après son divorce, Denis cherche encore sa « juste place » dans la communauté chrétienne : « La miséricorde, je la trouve auprès de Dieu. Mais auprès de l'Eglise, ce n'est pas toujours facile... ». « Le ciel m'est tombé sur la tête, quand j'ai appris que je ne pourrais plus, selon les règles de l'Eglise, approcher des sacrements parce que je vis une nouvelle union, racontait-il. Pourtant j'ai beaucoup cheminé depuis mon divorce, je suis beaucoup plus croyant et pratiquant... »

Un divorcé remarié.

Il existe bien des manières de réagir face à la mort de ceux qu'on aime. La spécificité de l'Eglise est de les inviter à renouer avec des rituels qui les éclairent sur le chemin du deuil, comme sur celui de la foi.

L'aumônier national du mouvement « Espérance et Vie »

« J'ai redécouvert des fondamentaux de la foi chrétienne, j'ai pu vivre des échanges dans la confiance et sans jugement, toutes mes questions ont été entendues et accueillies, j'ai pu parler de ce que j'avais au fond de moi. »

Un recommençant, participant au parcours Alpha.

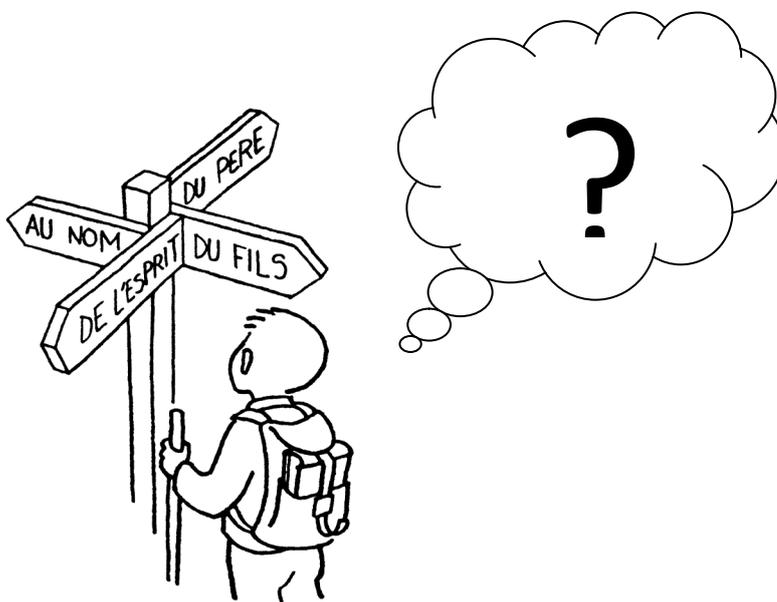
Habituons nous à dire qu'il y a une responsabilité catéchétique qui incombe à l'E.A.P.

Pour la plupart des gens, le mot catéchèse désigne une activité que l'Eglise organise pour les enfants. La catéchèse, dit-on, c'est ce que font les catéchistes au caté. Parfois même on dit la « catéchèse » pour désigner l'institution qui organise cette activité et les personnes qui s'en occupent : les gens de la catéchèse, la rentrée de la catéchèse, les célébrations de la catéchèse...

Aujourd'hui, une nécessité s'impose à l'Eglise en matière de catéchèse, au-delà du cadre qu'elle avait l'habitude de prévoir pour l'organiser. Des demandes s'expriment dans des lieux où on ne les attendait pas, à des moments de la vie où ce n'était pas prévu, de la part de personnes qui n'ont pas eu de « parcours classique ».

Dans cette situation devenue complexe, habituons nous à dire qu'il y a une responsabilité catéchétique qui incombe à l'Eglise. Une responsabilité, nous pouvons la prendre en charge à plusieurs, lui apporter des compétences variées, la servir quelle que soit l'activité ecclésiale dans laquelle nous sommes situées : en enseignement catholique, dans les aumôneries de jeunes, d'hôpital ou de prisons, dans les paroisses, dans le catéchuménat, en famille... Dans ces différents lieux, la question est aujourd'hui la suivante : « Avec ce que nous sommes, comment allons nous prendre notre part dans la responsabilité catéchétique qui engage l'Eglise tout entière ? »

Revue *TABGA* hors série n°1



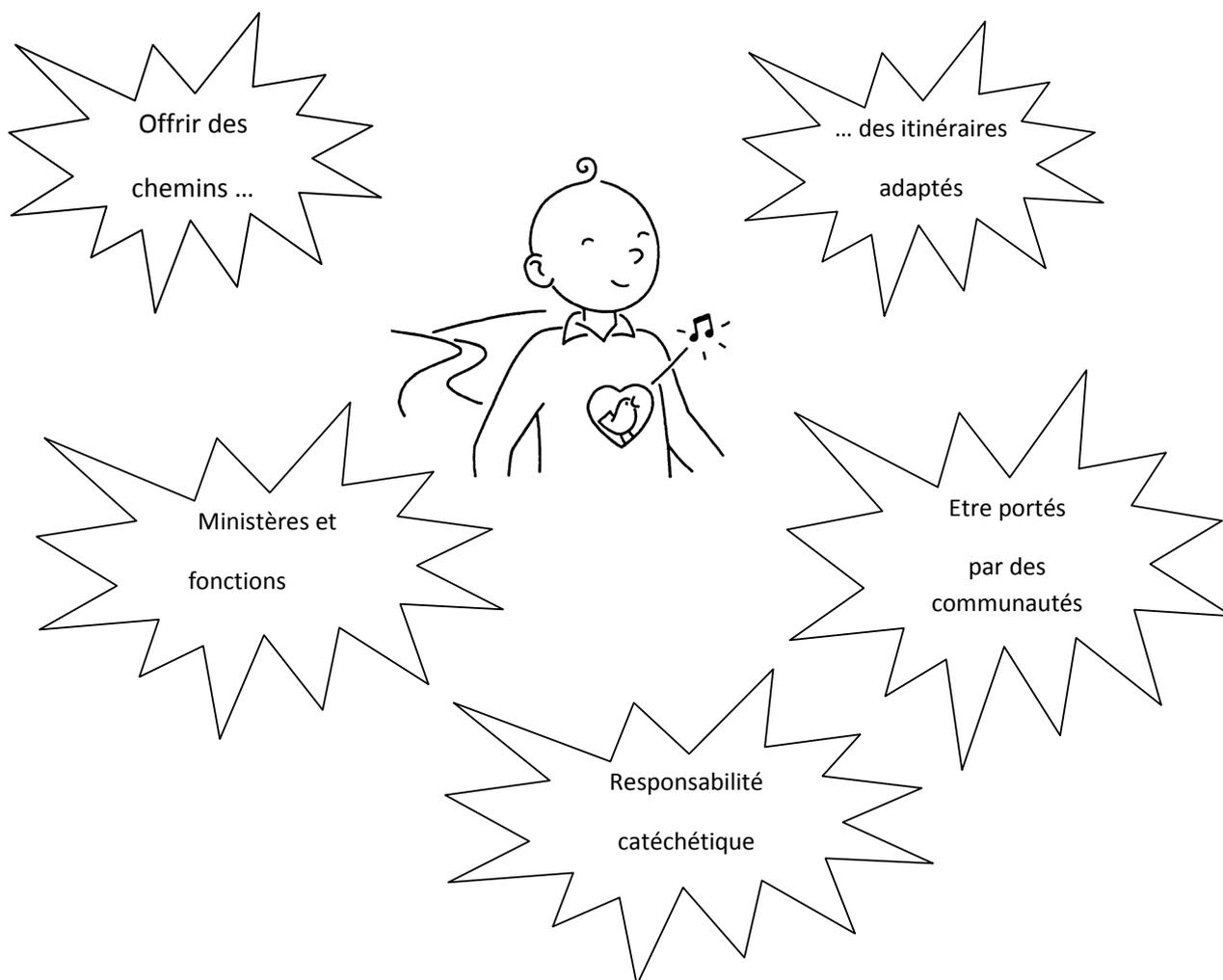


Extrait du Texte National pour l'Orientation de la Catéchèse en France

La catéchèse des enfants est pour nous une richesse de l'Eglise en France. Mais pour être fidèles à notre mission et pour garder ce trésor, il nous faut aussi offrir des chemins catéchétiques à l'ensemble de ceux qui veulent devenir, ou devenir davantage, disciples du Christ. Les besoins et les demandes sont si divers qu'il n'est plus possible de ne développer qu'un modèle unique de catéchèse : il nous faut aujourd'hui oser concevoir des itinéraires adaptés à chacun.

Mais, quels que soient ces itinéraires, ils ne peuvent donner du fruit qu'à la condition d'être portés par les communautés chrétiennes conscientes de leur responsabilité à l'égard de l'évangélisation. Cette responsabilité globale n'exclut en rien, mais au contraire appelle des ministères et des fonctions spécifiques qui ne pourront s'exercer véritablement que grâce à un renouvellement de notre investissement dans la formation.

TNOC, p. 101



Synthèse de la commission diocésaine pour la mise en œuvre dans le diocèse de Metz du Texte national d'orientation de la catéchèse en France

Après la publication du *Texte National pour l'orientation de la catéchèse en France*, une commission diocésaine a été constituée à la demande de notre évêque pour réfléchir à la mise en œuvre de l'orientation de la catéchèse dans le diocèse de Metz.⁽¹⁾

Durant un an, cette commission a pris le temps de s'approprier le *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France* et de mesurer l'impact d'un tel renouvellement dans les différents domaines de la vie de l'Eglise : paroisses, services, groupes et mouvements... Elle s'est interrogée sur les lieux concernés par sa mise en œuvre et s'est intéressée aux recherches et propositions diverses qui voient le jour dans notre diocèse.

Voici la synthèse de ce travail et les propositions pour la mise en œuvre du Texte National dans le diocèse de Metz.

● 1. Points d'insistance du texte

Le *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France* se situe dans le prolongement de la *Lettre aux catholiques de France* de 1996 qui invitait les catholiques à proposer la foi dans la société actuelle. Dans le prolongement de la démarche *Aller au cœur de la foi* proposée en 2003, il ouvre un grand chantier destiné à rendre les communautés chrétiennes plus conscientes de leur responsabilité dans la catéchèse.

Il veut doter l'Eglise d'un projet catéchétique adapté à la société actuelle en donnant les fondements théologiques et pastoraux qui le sous-tendent, et répond ainsi au souhait du *Directoire général pour la catéchèse* de 1997 qui incitait les Eglises particulières à fournir « *les critères d'une catéchèse judicieuse et adaptée* » destinée « *principalement aux responsables et aux catéchistes* »⁽²⁾.

Approuvé par la congrégation romaine pour le Clergé, ce *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France* est accompagné d'un second, intitulé *Propositions pour l'organisation de l'action catéchétique*, qui donne des pistes de réflexion et de travail pour le renouvellement de la catéchèse.

(1) Cette commission a été nommée par notre Evêque (cf. *EdM n°6-juin 2008*).

(2) *Directoire général pour la catéchèse*, n°282.

D'une pastorale de l'entretien à une pastorale de la proposition

Dans la *Lettre aux catholiques de France*, les évêques diagnostiquaient une crise de transmission généralisée dans la société française et concluaient à la nécessité de renouveler la proposition de la foi afin qu'elle tienne compte de ce nouveau contexte : « *Dans de multiples domaines de l'existence, et particulièrement pour les jeunes générations, il n'est plus possible de se reposer calmement sur les traditions et usages reçus, sans consentir à un effort d'appropriation personnelle* »⁽³⁾.

Dans ce contexte de rupture de la transmission, les évêques de France précisent, que « *ce qu'il suffisait naguère d'entretenir doit être aujourd'hui voulu et soutenu. Toutes sortes de démarches qu'une population majoritairement catholique nous demandait, en se coulant dans des automatismes communément admis, doivent être désormais proposées comme l'objet d'un choix. De sorte que la pastorale dite « ordinaire », souvent vécue comme une pastorale de l'accueil, doit de plus en plus devenir aussi pastorale de la proposition* »⁽⁴⁾. Cette proposition doit s'accompagner d'un retour exigeant au cœur de la foi chrétienne, en montrant comment elle est vitale pour les personnes qui l'annoncent.

Le mystère pascal au coeur de toute proposition de la foi

Le mystère pascal, coeur de la foi chrétienne, se laisse expérimenter tout particulièrement dans la vigile pascale. Le document *Aller au coeur de la foi* proposait aux chrétiens de replonger « *dans la nouveauté qu'apporte la foi chrétienne* » afin d'être à même de la proposer comme une expérience qui fait vivre. Ainsi, le mystère pascal est au coeur de toute la proposition de la foi. En effet, il place au coeur de la catéchèse la personne du Christ et invite la communauté chrétienne à accueillir cette nouveauté pour en faire vivre les autres. Seul un chrétien ayant fait lui-même l'expérience de la foi au Christ peut la partager autour de lui. L'Eglise, pour proposer la foi, doit pouvoir s'appuyer sur des chrétiens ayant fait pour eux-mêmes cette expérience.

Dans la fréquentation de la Parole de Dieu, l'homme découvre un Dieu Père, Fils et Esprit Saint, et est invité à répondre personnellement à l'initiative de Dieu dans sa vie. C'est un processus d'initiation qui met la personne en capacité d'accueillir la révélation de Dieu.

L'initiation exige donc du temps : « *c'est lentement et progressivement que prend chair dans une existence le dynamisme que l'Eglise reçoit de Pâques. Sur ce chemin se produisent des avancées et des reculs, des arrêts et des recommencements, des traversées du désert et des pas en avant* »⁽⁵⁾. La catéchèse, dans cette perspective, ne peut être mise en oeuvre qu'en respectant le temps du cheminement. Elle exige une pédagogie permettant aux personnes en recherche de faire chaque jour un pas de plus dans la foi. L'initiation se réalise dans un contexte ecclésial et s'adresse à l'homme dans sa globalité « *à la fois au coeur et à l'intelligence, à la volonté et à la mémoire* »⁽⁶⁾. La communauté chrétienne y joue donc un rôle essentiel : celui de « *faire pénétrer dans l'expérience chrétienne par d'innombrables facettes qui sont chacune l'expression de la présence de l'Esprit Saint en elle* »⁽⁷⁾.

⁽³⁾ *Lettre aux Catholiques de France* p. 24.

⁽⁴⁾ Id p. 38.

⁽⁵⁾ *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France* p. 39. (Nous abrègerons ainsi : TN p. 39).

⁽⁶⁾ TN p. 40.

⁽⁷⁾ TN p. 40.

Toutes les étapes, les découvertes et les expériences amènent progressivement à vivre en chrétien, capable de faire des choix, capable de se laisser interpeller par l'Évangile, soucieux d'approfondir sa foi pour mieux la partager et désireux de se ressourcer au mystère pascal dans la célébration de la liturgie de l'Église.

Une catéchèse fondée sur une pédagogie d'initiation

Pour mettre en oeuvre la pédagogie d'initiation, les évêques de France proposent de s'appuyer sur sept éléments. Ces éléments sont tout particulièrement utiles dans une réflexion sur la mise en oeuvre de ces nouvelles orientations. La commission a pris la mesure des difficultés de réception de ces points d'appui : certaines intonations nous sont tellement familières que le risque est grand de penser que leur mise en oeuvre va de soi. Cela n'est pas le cas et il est bon garder à l'esprit ces points d'appui nécessaires à la pédagogie d'initiation.

Il est indispensable de garantir la **liberté des personnes** pour une profession de foi personnelle. Elle suppose de la part de celui qui accueille au nom de l'Église qu'il lui propose un chemin approprié. C'est chemin faisant que les personnes se confrontent aux exigences et aux décisions de l'appel de Dieu.

L'initiation ne peut se faire que progressivement, dans une démarche de **cheminement**, marquée par des étapes. « *Le catéchiste est au service d'une démarche qu'il doit guider mais qui ne lui appartient pas* »⁽⁸⁾. Il accompagne la démarche intérieure de la personne catéchisée et marche avec lui à la suite du Christ.

L'initiation prend sa source dans la **Parole de Dieu**. L'Église est témoin du travail de la Parole dans le cœur de l'homme et elle met des mots sur l'expérience de foi, le dialogue et la prière qui naissent de la fréquentation des Écritures.

En plus des Écritures, l'initiation s'appuie sur la **Tradition vivante** qui garantit la fidélité à la foi vécue en Église à travers les âges. Les chrétiens sont stimulés et encouragés dans leur vie de foi par l'exemple des saints et le témoignage des aînés dans la foi.

Une catéchèse d'initiation s'inspire avec bonheur de la **démarche catéchuménale**. Elle propose des cheminements qui font vivre déjà de la grâce des sacrements ceux qui s'y préparent, et cela avant même la célébration. Elle n'oubliera pas la nécessaire mystagogie qui rappelle qu'une vie ne suffit pas à comprendre le don reçu de Dieu.

La pédagogie d'initiation requiert aussi une **dynamique du choix**. Elle aide à vivre véritablement en chrétien, à choisir avec confiance le bonheur promis par le Christ, et à répondre à l'amour du Père.

Enfin, la pédagogie d'initiation requiert une **ouverture à la diversité culturelle**. Elle engendrera des chrétiens heureux de vivre et de s'investir dans le monde actuel.

⁽⁸⁾ TN p. 49.

1.4. Quatre types d'organisation de la catéchèse à privilégier

Le document *Propositions pour l'organisation de l'action catéchétique* rassemble des éléments indispensables à l'élaboration d'orientations diocésaines.

La commission retient d'abord que la catéchèse doit tenir un équilibre entre quatre points de vue. Elle doit proposer des cheminements pour tous les âges de la vie, offrir des éléments utiles à chaque lieu et regroupement de vie, s'appuyer sur l'année liturgique comme lieu structurant de la foi et enfin accompagner les demandes sacramentelles par des réponses adaptées et exigeantes.

« Dans la situation actuelle, il est bon d'envisager, à partir des quatre « entrées » que nous venons d'évoquer, l'organisation catéchétique en un réseau dont les différentes composantes s'ouvrent les unes aux autres : dans une telle organisation, tout le monde ne fait pas tout et chacun ne reçoit que ce qui lui est approprié »⁽⁹⁾. C'est donc l'articulation de ces différents points de vue qui permettra de renouveler la catéchèse dans notre diocèse, en donnant à chacun la chance de recevoir les éléments dont il a besoin pour vivre sa foi, quel que soit l'âge ou l'avancement de sa recherche personnelle.

● 2. Les implications de ces orientations dans la vie de notre Eglise diocésaine

La commission a cherché dans un premier temps à lire et à comprendre ce texte à partir de l'expérience et de la situation pastorale de chacun de ses membres. Voici la synthèse de sa réflexion.

2.1. Relevé des initiatives qui vont déjà dans le sens d'une telle pédagogie

Il a semblé nécessaire de relire le texte national en mettant en lumière les initiatives qui nous semblent aller dans le sens de la pédagogie d'initiation proposée. Les chrétiens de Moselle n'ont pas attendu les nouvelles orientations pour être sensibles à ces questionnements. Des initiatives pastorales ont vu le jour dans le diocèse : certaines proposent sans le dire explicitement une pédagogie du cheminement. Des chrétiens créent des groupes permettant à des personnes en recherche de redécouvrir dans une ambiance conviviale les fondements de la foi chrétienne (cours Alpha, Jeunes professionnels, approfondissement de la foi, ...). Des paroisses se lancent dans des projets de nouvelle évangélisation (cellules paroissiales d'évangélisation, Eglise pour le monde, projets paroissiaux...). Des communautés cherchent à faire redécouvrir la place de la messe dominicale dans la vie du croyant en y invitant largement et en l'intégrant dans une proposition catéchétique pour toutes les générations (dimanches pour tous, ...). L'enseignement religieux, le catéchuménat, les centres de préparation au mariage, le livret carême à domicile, l'enseignement catholique, sont autant de lieux propices à la mise en œuvre d'une pédagogie d'initiation. N'oublions pas les expériences de première annonce de la foi existant déjà dans les pastorales de la santé, des prisons, des quartiers sensibles, des pèlerinages, etc... Tous portent le souci de proposer à tout âge et dans toute situation un chemin de foi.

⁽⁹⁾ TN p. 98.

2.2. Evocation des domaines de la pastorale concernés par ce texte national

La commission a également cherché à mettre en lumière des domaines concernés par ce texte national et les questions posées à la vie de nos communautés chrétiennes.

La catéchèse **concerne tous les âges de la vie**. Elle ne concerne pas seulement les enfants (enseignement religieux et préparation aux sacrements). Elle proposera des lieux et des moyens pour permettre à tout chrétien, quel que soit son âge, de continuer à grandir dans la foi.

Chaque année, nos communautés chrétiennes célèbrent la **vigile pascale**. Il faudra accentuer nos efforts pour faire redécouvrir aux chrétiens que le mystère pascal est au centre de notre foi en valorisant la place que tient la vigile pascale dans l'année et la vie du croyant.

Pour permettre aux chrétiens de relire leur vie à la lumière de l'Évangile, il est nécessaire d'accueillir la **Parole de Dieu** comme une parole qui fait vivre et non dans une lecture moralisante. De plus, pour faire découvrir l'Évangile au plus grand nombre, il est urgent de ne pas oublier les moyens de communication actuels.

Le **témoignage de vie personnelle** occupe une place privilégiée dans la catéchèse. La catéchèse s'appuie sur des chrétiens heureux de l'être, capables de l'affirmer et crédibles aux yeux de ceux qu'ils rencontrent. Il faudra aider les chrétiens à assumer leur mission, trouver des lieux où partager leurs difficultés et leurs soucis, et les encourager à vivre en témoins du Christ.

Le *Texte national* nous invite aussi à valoriser les lieux et les moments propices à une **première annonce de la foi**. La première annonce ne s'accompagne pas obligatoirement d'une suite plus organisée, mais a une valeur par le simple fait de proposer largement l'évangile. Il faudra aider nos communautés à intégrer le temps, à savoir doser les propositions que l'on peut faire pour avancer dans la foi, à ne pas vouloir tout donner d'un coup, à laisser le temps du cheminement. Le résultat n'est pas immédiat, mais progressivement, d'autres étapes peuvent être franchies.

La pédagogie adoptée nécessite un véritable changement de perspectives. Il faudra faire changer les mentalités afin **ne pas réduire la catéchèse à un enseignement**. Les évêques de France, conscients des bouleversements profonds qui marquent la société, préconisent de ne pas considérer la catéchèse uniquement comme un savoir que l'on enseigne, mais comme un cheminement permettant à chacun de nourrir sa vie de croyant. Nos communautés doivent aider chacun à avancer à son rythme. L'initiation est permanente, mais elle comporte des étapes. Contrairement à la logique de l'enseignement qui cherche à donner d'abord un ensemble de connaissances, la pédagogie d'initiation accepte que la personne ne prenne pas toujours le chemin que l'on aurait souhaité pour elle. Pour être cohérente, une telle pédagogie doit connaître des points de passage, des étapes à vivre et les proposer afin d'amener la personne à s'ouvrir progressivement à ce que Dieu veut pour elle.

Cela nécessite donc une **véritable formation ou sensibilisation des accompagnateurs**. Il faudra se préoccuper tout autant des destinateurs que des destinataires. On notera toute l'importance des personnes assurant l'accueil dans les paroisses qui doivent être capables de répondre aux demandes et aux questionnements. Mais l'on peut également penser à la manière de proposer l'homélie aux fidèles : voici aussi un lieu à ne pas négliger pour aider des chrétiens à faire un pas de plus dans la foi.

Enfin, une telle proposition de la foi exige une **vie fraternelle et communautaire effective**. Les initiatives qui naissent aujourd'hui dans le diocèse prennent en compte cette dimension. Il est de plus en plus urgent de repenser nos propositions de foi dans un cadre répondant à ce désir croissant de lien social, de relations moins superficielles et de véritables lieux amicaux. La communauté chrétienne, en répondant à un tel désir, témoigne de l'intimité avec le Christ et peut la proposer à d'autres.

2.3. Une question récurrente : comment favoriser le bain ecclésial ?

La catéchèse devrait introduire à la vie ecclésiale. Mais nous savons combien les lieux de rassemblement de nos communautés chrétiennes sont éloignés des quêtes spirituelles contemporaines. Les évêques de France rappellent que « *l'existence d'un « bain ecclésial » est particulièrement déterminante dans un contexte où tout porte à vivre un rapport individualisé au Christ. Beaucoup de personnes viennent à la foi ou vivent de la foi chrétienne sans trouver important de vivre cette foi au sein d'une communauté. C'est donc un défi majeur que de travailler à susciter, construire, faire grandir une vie de communauté* »⁽¹⁰⁾.

Un tel défi oblige à repenser la vie de nos communautés chrétiennes dans le sens de l'accueil, du partage entre les générations, du dialogue entre aînés dans la foi et jeunes croyants. Le texte d'orientation précise que, pour développer des liens d'appartenance, il faut « *accepter qu'une communauté chrétienne soit ce qu'elle est, avec ses dynamismes, mais aussi ses lourdeurs institutionnelles, ses lenteurs pastorales, le péché, la fatigue ou l'apathie de ses membres* »⁽¹¹⁾. Mais il faudra, bien concrètement, trouver des moyens d'amener progressivement les chrétiens à se sentir responsables de l'intégration des autres à la communauté. Il faudra leur apprendre à écouter les attentes nouvelles qui s'expriment autour d'eux et les dynamiser pour mieux redécouvrir combien la bonne nouvelle du salut est une expérience à partager, joyeuse et libérante.

● 3. Les propositions concrètes de la commission

Nous sommes loin d'avoir mis en évidence toutes les implications d'un tel renouvellement de la catéchèse en France ; loin aussi d'avoir pris la mesure des changements auxquels nos communautés chrétiennes sont appelées si elles acceptent de proposer une catéchèse fondée sur l'initiation. La proposition du texte national pour l'orientation de la catéchèse en France est une proposition passionnante, mais exigeante. Il faudra du temps pour partager ce projet avec le plus grand nombre possible de chrétiens. En effet, la difficulté de l'itinéraire proposé réside dans le fait qu'il oblige à un véritable travail spirituel sur soi-même et à vivre dans une attitude intérieure de dessaisissement. Cela prendra du temps. Mais il faut bien permettre à nos communautés de faire un premier pas dans ce sens. Pour cette raison, nous proposons de commencer cette démarche en focalisant notre attention sur trois points concrets qui pourraient mobiliser largement des chrétiens et leur permettre d'accueillir de manière concrète le texte national. La commission privilégie, pour une durée de 3 ans, avec une évaluation à la clé, les propositions suivantes :

⁽¹⁰⁾ TN p. 32.

⁽¹¹⁾ TN p. 33.

3.1. Proposition de catéchèse d'adultes adaptée aux demandes sacramentelles

La commission préconise l'élaboration d'outils susceptibles d'aider les adultes à continuer leur chemin de foi à l'occasion d'une demande sacramentelle (en dehors des propositions habituelles). Dans notre diocèse, de nombreux chrétiens viennent encore frapper à la porte de l'Eglise pour demander des sacrements. C'est un lieu important de l'activité pastorale de nos communautés chrétiennes. Dans ces moments, le dialogue pastoral révèle parfois des questionnements profonds, soulève des interrogations nouvelles sur lesquelles l'Eglise peut s'appuyer pour proposer un pas de plus dans la foi. Nous pensons tout particulièrement au moment de la préparation au mariage, au baptême et à la première communion. Dans le cas du baptême ou de la communion, il s'agit de donner aux parents le goût de reprendre le chemin de la foi en même temps et au-delà de la préparation sacramentelle de leurs enfants.

3.2. Valorisation de certaines célébrations liturgiques, dont la vigile pascale

La commission suggère d'encourager les communautés de paroisses à valoriser certaines célébrations liturgiques et d'en faire des moments privilégiés d'écoute de la Parole de Dieu pour tous les âges.

Le modèle de telles célébrations peut être trouvé dans la vigile pascale. Elle donne une place toute particulière à la Parole de Dieu, fait entrer dans l'histoire du salut et parcourir spirituellement le chemin vers le Dieu de l'Alliance. Il nous semble important de faire de la vigile pascale un rendez-vous incontournable de la communauté chrétienne appelée à renouveler sa foi en réponse à la Parole de Dieu. Notre diocèse pourrait encourager la valorisation de la vigile pascale en fournissant les moyens aux communautés chrétiennes d'en faire un moment attractif et missionnaire. Il serait bon d'élaborer un outil pratique en lien avec la commission de liturgie. L'expérience de la vigile pascale peut aussi amener les communautés de paroisses à faire de vraies propositions de célébrations dominicales rassemblant largement les chrétiens de tous âges, qu'ils soient proches ou non d'une pratique régulière. Les « dimanches pour tous » pourraient être des occasions privilégiées pour rassembler les chrétiens et leur faire partager la richesse de la Parole de Dieu, comme cela se vit déjà dans certaines paroisses.

3.3. Mise en place d'une véritable catéchèse paroissiale

La commission invite à des initiatives nouvelles de catéchèses paroissiales, spécialement en direction des enfants et des jeunes.

La spécificité locale de l'enseignement religieux à l'école a conduit nos paroisses à se préoccuper prioritairement de la préparation aux sacrements (première communion et confirmation). L'école étant d'abord un lieu d'enseignement, et donc de première annonce de la foi, il serait heureux de voir naître, en complément naturel, des initiatives nouvelles en matière de catéchèse paroissiale qui ne soient pas uniquement sacramentelles. Il existe un véritable besoin de redonner une vitalité à nos communautés en les invitant à répondre à leur mission d'éveil à la foi de la petite enfance à l'âge adulte.

Trois moments privilégiés apparaissent :

- le temps de l'éveil à la foi des tous petits (entre le baptême et la communion)
- le temps du suivi après la communion et l'acheminement vers la confirmation
- le temps de l'après confirmation, nécessaire pour faire évoluer la foi d'adolescent vers une foi adulte.

Pour avoir une chance d'aboutir, une telle entreprise demandera des propositions concrètes de contenu et des éléments catéchétiques facilement utilisables par les chrétiens de nos communautés de paroisses. Elle pourra aussi s'appuyer sur le travail des mouvements et créer des liens avec eux.

3.4. Proposition catéchétique dans les établissements catholiques

Outre les paroisses, les établissements catholiques sont appelés à être de véritables lieux d'annonce et d'approfondissement de la foi. Il faudra veiller à ce qu'en leur sein, en plus des cours d'enseignement religieux dispensés ou de la préparation à des sacrements, une véritable proposition catéchétique soit développée.

● 4. Conclusion : des moyens pour y arriver

S'il faut des propositions concrètes, il est encore plus urgent de permettre aux personnes d'adopter une nouvelle perspective en pastorale.

4.1. Promouvoir un véritable changement des mentalités de nos communautés

Le travail de la commission a montré la difficulté d'interprétation du Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France. Il faut prêter une attention particulière à certains mots qui risquent fort d'être mal compris : accueil inconditionnel, liberté, exigence, démarche structurée et ordonnée. Il faut également faire comprendre aux chrétiens qu'on ne quitte pas une méthode pour une autre, meilleure. C'est une attitude nouvelle qui est demandée. Et elle n'advient pas seulement lorsqu'on aura changé le vocabulaire : elle implique un **changement profond dans la posture pastorale que nous adoptons.**

4.2. La nécessité d'un groupe de travail

La multiplicité des sollicitations de nos communautés laisse souvent peu de place au travail de création. Le diocèse devrait soutenir les recherches des pasteurs et des communautés en travaillant à la réalisation de fiches, modules, propositions concrètes allant dans le sens de la pédagogie d'initiation et mis au service de tous.

Pour faire évoluer la catéchèse, il est nécessaire de créer une cellule de travail capable d'élaborer des outils à l'usage des paroisses, chargée de travailler en collaboration avec les lieux de préparation aux sacrements (mariage, baptême, communion, confirmation, ...), d'approfondissement de la foi, et les mouvements. Elle sera chargée d'aider, par ses propositions mais aussi par la multiplication des lieux de réflexion catéchétique, à un renouvellement profond de la pratique de la catéchèse conforme aux nouvelles orientations.

Nous ne mesurons pas encore toute l'ampleur des déplacements auxquels nous sommes invités par le *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France*. L'important n'est pas d'atteindre l'idéal proposé, mais de se donner les moyens d'être sensibles à toutes les demandes nouvelles qui naissent, à tous les chemins nouveaux que nous pouvons ouvrir pour que l'Évangile soit annoncé au plus grand nombre et que, à tout âge, les chrétiens trouvent les ressources nécessaires pour vivre leur foi.

Au nom de la commission diocésaine
Jean Christophe MEYER



Journée annuelle de recollection : La Relecture à la lumière de l'Évangile⁽¹⁾

Objectif

Les membres de l'E.A.P. découvriront l'importance de la relecture à la lumière de l'Évangile

Pour y parvenir, nous proposons une démarche en 4 temps :

- Bilan des activités
- Relecture du devenir des personnes en E.A.P.
- Elaboration de projets
- Célébration

● 1. Préparation

Un outil précieux pour préparer ce temps : les comptes- rendus de chaque rencontre. Dans le premier compte-rendu, nous retrouverons le projet fédérateur de l'année dont il conviendra de faire le bilan et la relecture.

Pour ce faire, le curé modérateur et le coordonnateur auront communiqué une grille d'évaluation et de bilan (cf. annexe 10 a1 : monter un projet pastoral - paragraphe bilan et relecture) pour bien orienter sur cet axe, pour tenir compte de ce qui a été marquant dans l'année, et du temps limité de la rencontre.

Chacun relit chez lui les comptes-rendus et prépare le bilan de ce qui a été fait sous sa responsabilité. A partir de ses conclusions, peuvent se dessiner des pistes ou des options pour la réalisation d'autres projets. Chacun dit sa satisfaction, ses joies, ses doutes, ses peurs, ses déceptions et note quelques éléments par écrit.

● 2. Rencontre d'une journée : 9 h 00 – 16 h 00

Arrivée : temps de prière pour se mettre sous l'action de l'Esprit Saint et entrer dans la démarche.

1^{er} temps : le temps des constats :

Après avoir rappelé l'orientation retenue au démarrage de l'année, nous partagerons ce que chacun a préparé en s'aidant de ses notes.

- Dans les projets menés cette année, quels ont été les facteurs de réussite et/ou les éléments qui ont été défaillants ?
- Quelles sont les observations qui fondent notre constat ?

⁽¹⁾ Cf. Statuts : l'équipe d'animation pastorale au service des communautés chrétiennes 2009 page 4 « L'E.A.P. et la dynamique de projet » § 4

2^{ème} temps : le temps de la relecture :

Pour vivre ce temps, il y a deux mouvements à honorer :

A. Celui qui part de notre vie et qui va rejoindre l'Écriture.

Comment avons-nous vécu notre responsabilité, humainement, spirituellement ? Qu'est ce que cela nous apporte dans la foi ? Quelle parole de l'Écriture nous habite ?

B. Celui qui part de la Parole de Dieu et qui nous invite à des ouvertures dans notre vie quotidienne.

Il est nécessaire que le coordonnateur avec le prêtre proposent un texte des Écritures qu'ils auront préparé à l'avance. Nous appliquerons la méthode suivante :

- 1) Lire le texte ;
- 2) Faire un tour de table où chacun dit son observation : « que dit le texte ? » ;
- 3) faire à nouveau un tour de table où chacun dit ce qu'il ressent : « ce que me dit le texte ? ».

N.B. : Veiller à laisser s'exprimer chacun, sans chercher à entrer dans un débat ou à trouver des solutions aux questions posées. Ce qui est visé, c'est de permettre à chacun de grandir dans la foi en Christ mort et ressuscité.

3^{ème} temps : le repas et la convivialité :

Ce temps n'est pas facultatif : il honore la dimension fraternelle de notre vie d'équipe.

4^{ème} temps : nos projets

A partir de nos échanges, et compte tenu des orientations diocésaines, d'archiprêtré ou d'autres encore, nous allons essayer de définir un axe de travail pour l'année pastorale prochaine. A cet effet, pour clarifier vos projets, vous pourrez vous reporter à la fiche 10 a. Fixons enfin la date de la rentrée.

5^{ème} temps : le temps de la célébration eucharistique :

Après les constats et une relecture dans la foi, prenons le temps de célébrer ensemble l'Eucharistie.

Quelques remarques :

Il est plus profitable d'aller dans un lieu d'accueil où le groupe est pris en charge et où il est « dépaysé ». Relire, c'est prendre du recul, se mettre ailleurs pour regarder.

Il est indispensable que ce temps soit préparé par tous et mené avec une certaine discipline et rigueur pour éviter de se disperser.



La mission de la communauté chrétienne

Objectif

Les membres de l'E.A.P. approfondiront la mission de la communauté chrétienne.

Préambule

Comprendre la mission de la communauté chrétienne suppose sans cesse de revenir à la mission-même de Jésus. Notre Seigneur précise lui-même cette mission dans le chapitre 4 de l'Évangile de Saint Luc : « Je dois annoncer la bonne nouvelle du Royaume de Dieu. Pour cela j'ai été envoyé (Lc 4, 43). »

A la suite de ce verset, Paul VI, dans l'encyclique *Evangelium nuntiandi* (E.N.), poursuit : « L'Eglise naît de l'action évangélisatrice de Jésus et des Douze. l'Eglise est à son tour envoyée par Jésus.... **La tâche d'évangéliser tous les hommes** constitue sa mission essentielle. (E.N. N°14-15) » (cf aussi Décret conciliaire *Ad Gentes*, Vatican II).

La mission de la communauté chrétienne s'enracine et se reçoit de la mission universelle de l'Eglise, qui prend un visage particulier dans notre diocèse.

Le rôle de la communauté chrétienne sera donc de l'incarner localement. Pour cela, elle adoptera une double attitude :

- ouverture et réception des propositions de foi faites par notre Eglise diocésaine.
- ouverture et démarche vers les hommes et les femmes de nos quartiers pour une écoute et une meilleure perception des besoins, une inculturation de la foi reçue, et une proposition évangélisatrice pertinente à travers des projets pastoraux locaux.

Précisions

Une proposition pastorale (cf Jn 10 et l'annexe 10 a1, « Conduire un projet pastoral ») sera dite évangélisatrice :

1. Si elle conduit au Christ, premier Évangélisateur (E.N n°7).
2. Si elle est proposée au plus grand nombre (et pas uniquement aux pratiquants dominicaux).
3. Si, dans ses méthodes et sa forme, elle est **renouvelée par la culture actuelle**, et **purifiée** par la Parole de Dieu et la Tradition Vivante de l'Eglise, sous la vigilance bienveillante du Magistère.

On peut ainsi décrire **la mission de la communauté chrétienne à travers ce qu'elle a à faire**. Son action recouvre alors les trois grandes missions structurantes : **annoncer, célébrer, servir**. On se reportera avec profit à la fiche 8 qui décrit ces trois missions. Comme membre d'E.A.P., on remarquera que ces missions sont précisément liées à la charge pastorale du curé (les « tria munera » ou trois fonctions) : **enseigner, sanctifier, gouverner**. De fait, l'E.A.P. a pour rôle de soutenir et de développer ces trois missions pastorales qui construisent la communauté chrétienne, et lui confèrent un dynamisme missionnaire.

On peut aussi décrire **la mission de la communauté chrétienne à travers ce qu'elle a à vivre**.

● I. Evangéliste, l'Eglise commence par s'évangéliser elle-même

« Communauté de croyants, communauté de l'espérance vécue et communiquée, communauté d'amour fraternel, elle a besoin d'écouter sans cesse ce qu'elle doit croire, ses raisons d'espérer, le commandement nouveau de l'amour. Peuple de Dieu immergé dans le monde, et souvent tenté par les idoles, elle a toujours besoin d'entendre proclamer les grandes oeuvres de Dieu (Ac 2,11 ; 1P 2,9) qui l'ont convertie au Seigneur, d'être à nouveau convoquée par Lui et réunie. Cela veut dire, en un mot, qu'elle a toujours besoin d'être évangélisée, si elle veut garder fraîcheur, élan et force pour annoncer l'Evangile. » (E.N 15)

Pour évangéliser notre quartier, notre communauté chrétienne ne peut être crédible si ce qu'elle annonce est en distorsion avec ce qu'elle vit. La communion de foi, d'espérance et de charité doit être vécue en interne, par un souci constant de conversion au Christ, de rénovation et de créativité pastorale tous azimuts (« *Ecclesia semper reformanda* »), pour une vie fraternelle plus intense. Quelle que soit la taille de notre communauté et sa situation (géographique, économique, sociologique ...), il est toujours possible de se situer dans une logique d'auto-évangélisation, même si nos projets demeurent modestes.

Questions : Que mettons-nous en place pour développer la vie fraternelle au sein de la communauté chrétienne (fête, repas, apéritifs, soirées, sorties, journée de rassemblement, lieu de partage, etc...) ?

Avons-nous le souci d'améliorer les relations entre nous, dans les différents services et propositions ?

Quel type d'accueil réservons-nous habituellement aux pratiquants réguliers ?

Quelles propositions nouvelles seraient à même de renforcer notre lien de foi au Christ (célébrations renouvelées, temps de prière, adoration, retraite spirituelle, recollection, groupe de lecture de la Parole de Dieu, petits groupes de partage de foi et d'amitié, pèlerinages, temps de réconciliation, accompagnement spirituel ...) ?

Avons-nous des propositions d'entraide fraternelle, et le souci des « blessés de la vie » au sein de la communauté ?

Avons-nous des propositions pour toutes les générations : les enfants, les jeunes, les jeunes adultes, les couples (et les familles), les aînés ?

Que faudrait-il changer pour que l'Eucharistie dominicale permette un ressourcement en profondeur ?

● II. L'Eglise est dépositaire de la Bonne Nouvelle à annoncer

« Les promesses de l'Alliance Nouvelle en Jésus-Christ, l'enseignement du Seigneur et des Apôtres, la Parole de vie, les sources de la grâce et de la bonté de Dieu, le chemin du salut, tout cela lui a été confié. C'est le contenu de l'Evangile, et donc de l'évangélisation, qu'elle garde comme un dépôt vivant et précieux, non pour le tenir caché mais pour le communiquer. » (E.N.15)

La communauté chrétienne doit avoir le souci de cultiver la foi de l'Eglise en son sein, de la vivre dans son intégralité et son unité, et de la réfléchir, pour mieux la transmettre et l'annoncer dans le contexte actuel. La Catéchèse pour tous, à tout âge, appuyée sur la pédagogie d'initiation, est le moyen privilégié à mettre en œuvre. Cette Catéchèse est multiforme dans ses méthodes et son contenu.

Le nouveau Service Diocésain de la Catéchèse, du Catéchuménat et de l'Enseignement Religieux (S.D.C.C.E.R.) est un outil précieux au service des paroisses, ainsi que le Service de la Formation Chrétienne des Adultes qui publie chaque année un répertoire des formations proposées sur l'ensemble du diocèse.

Remarquons que le contenu de la Catéchèse recouvre plusieurs domaines : la connaissance vitale de la Parole de Dieu, mais aussi la découverte des grands textes de la Tradition (Credo, Concile Vatican II, Catéchisme de l'Eglise Catholique ...) et de l'histoire de l'Eglise (les grandes étapes, les figures de sainteté...), de la mystique et des chemins spirituels, et aussi de l'éthique chrétienne.

Pour être féconde, cette culture catéchétique et spirituelle doit être ensuite confrontée à la culture d'aujourd'hui. C'est ainsi qu'elle enrichit la Tradition, et permet une nouvelle évangélisation.

Enfin, une meilleure connaissance des outils de communication, des modalités de gestion des personnes et des projets, assurera une plus grande pénétration du message évangélique.

Questions : Avons-nous le souci de la formation des membres de la communauté et du développement des compétences (bibliothèque paroissiale, soirées de catéchèse pour adulte, groupe biblique, formations diocésaines, EDACE, groupe de formation liturgique, conférences, vidéos, sites internet, mouvements d'Action Catholique et autres,) ?

Sommes-nous attentifs aux propositions du diocèse en termes de communication et de gestion ?

Comment cultivons-nous cet esprit de communion et de fidélité avec l'Eglise universelle, pour mieux comprendre notre foi et mieux nous situer spirituellement ?

● **III. Envoyée et évangélisée, l'Eglise elle-même envoie des évangélistes**

« Elle met dans leur bouche la Parole qui sauve, elle leur explique le message dont elle-même est dépositaire, elle leur donne le mandat qu'elle-même a reçu et les envoie prêcher. Prêcher, non leurs propres personnes ou leurs idées personnelles, 2Co 4,5 (Cf. St Augustin, Sermo XLVI de pastoribus), mais un Evangile dont ni eux ni elle ne sont maîtres et propriétaires absolus pour en disposer à leur gré, mais dont ils sont ministres pour le transmettre avec une extrême fidélité. » (E.N.15)

Pour que la communauté chrétienne reste vivante, il est absolument nécessaire qu'elle propose l'Evangile aux hommes d'aujourd'hui, et donc très concrètement aux habitants de nos quartiers. C'est sa mission première. En effet, elle ne peut rester cloisonnée sur elle-même sous peine de se trahir, de s'épuiser, et de périlcliter. Une communauté chrétienne dynamique est une communauté qui propose la foi. Fidèle à la foi reçue, elle doit s'ouvrir au monde pour entrer en dialogue et proposer le Christ. Au final, elle doit permettre à chaque baptisé d'évangéliser explicitement (E.N 22) son milieu de vie.

Questions : Est-ce que nos propositions et nos activités sont délibérément ouvertes et réfléchies pour être proposées au plus grand nombre ?

Sur certains de nos projets, avons-nous créé des partenariats (association, mairie...) ?

Est-ce que nous soignons l'accueil lors des demandes de sacrements ou de services ?

Avons-nous aussi adapté les lieux ?

Comment actualisons-nous les propositions de foi ?

Utilisons-nous des outils multimédia et une pédagogie renouvelée ?

Avons-nous le souci d'entrer en contact, de tisser des relations et d'intégrer les personnes, leurs talents, leurs désirs et leurs compétences, en leur offrant leur place dans la communauté ?

Et la communication, est-elle partie intégrante de nos projets, de notre souci de rejoindre les gens du quartier et d'aller vers eux? Formons-nous les chrétiens en vue de la mission ?

Au final, est-ce que le Christ est **explicitement** proposé comme Chemin, Vérité et Vie ?

Quand survient le conflit

Objectif

Les membres de l'E.A.P. comprendront ce qui se joue dans les conflits et entreverront comment il est possible de les gérer positivement.

Préambule

cette méthode n'est envisageable que lorsque les parties en conflit souhaitent trouver une solution sans perdant.

En vous aidant du graphique « gérer les conflits gagnant - gagnant » annexe 15.1 et en suivant les étapes numérotées de 1 à 4 :

● Etape 1 : récit des faits avec questions ouvertes

Choisissez une situation de conflit touchant la communauté et l'E.A.P., puis décrivez-la brièvement par écrit (qui fait quoi, où, quand, comment,...).

Pour y voir plus clair et mettre à jour les représentations mentales multiples, appuyez-vous sur les deux exercices proposés pour analyser cette situation :

Exercice n°1 à propos du langage :

A partir d'une liste de mots (exemples : épreuve – collaboration – justice – règle – participation – responsabilité,...) chaque membre de l'équipe prend quelques instants pour écrire ou dessiner ce que ce mot évoque pour lui, puis comparez les résultats. Quelles remarques pouvez-vous formuler ?

Exercice n° 2 à propos d'une image :



Quel âge a cette dame ?

Comparez les résultats. Qui a tort ? Qui a raison ?

Qu'est-ce que ces deux exercices vous aident à comprendre de la situation de conflit ?

● **Etape 2 : reformulation des faits et des émotions**

Pour y voir plus clair, faites d'abord l'exercice 3 sur les constats et jugements

Exercice n° 3 - Jugement ou constat ? Annexe 15.2

- Pour chaque affirmation, déterminez s'il s'agit d'un constat ou d'un jugement.
- Faites d'abord l'exercice individuellement, ensuite confrontez vos résultats.
- Enfin, comparez avec le corrigé.

A présent, reprenez la situation de conflit décrite en éliminant tous les jugements ; ne retenez que les faits.

Exercice n° 4 - les émotions Annexe 15.3

- A l'aide de la liste des émotions, précisez celles des personnes impliquées.
- Cette mise à jour permet d'entendre les insatisfactions de chacun et de préciser les besoins sous-jacents non respectés.

● **Etape 3 : recherche des solutions possibles**

Exercice n° 5 - les besoins Annexe 15.4

- Pour y voir plus clair, appuyez-vous la pyramide de Maslow pour décrypter les besoins révélés par les émotions des personnes impliquées dans le conflit.
- Ensuite, exprimez les demandes et élaborer les solutions possibles.

● **Etape 4 : choix d'une solution gagnant - gagnant**

Exercice n° 6 - la C.N.V. (Communication Non Violente) (cf tableau ci-dessous)

- Pour y voir plus clair, appuyez-vous sur la méthode de communication non violente ci-dessous pour relire la situation de conflit évoquée :

La méthode de la Communication Non Violente repose sur deux prémisses fondamentales

Tous les êtres humains ont des besoins fondamentaux semblables.

Chacun est naturellement capable d'accéder à un état de compassion et de montrer de la bienveillance à l'égard de ses propres besoins et de ceux de ses semblables.

De ces prémisses découle le modèle de communication de cette méthode

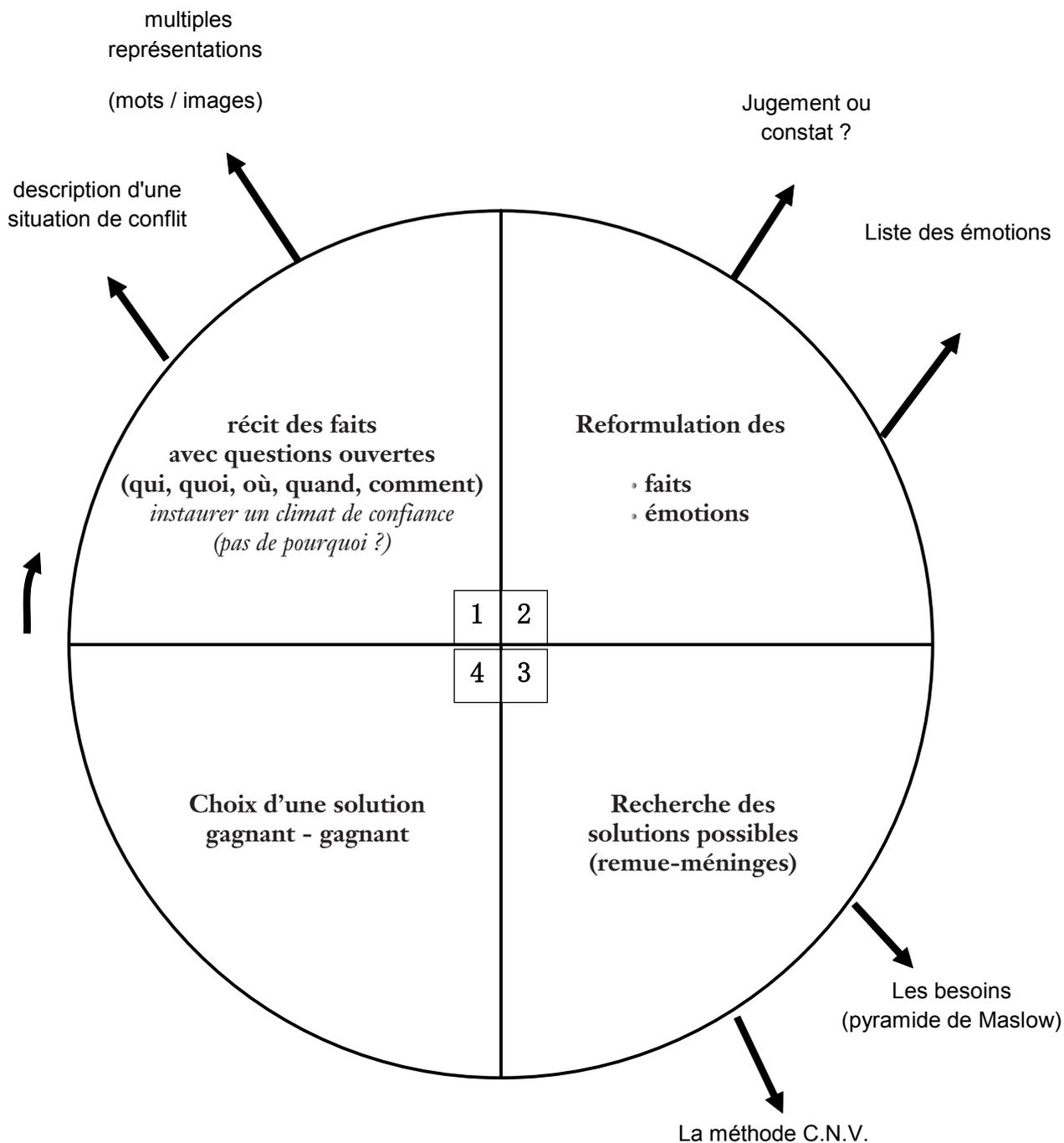
- **Observation** objective de la situation (en mettant de côté nos jugements et nos évaluations).
- Identification des **sentiments** qu'éveille la situation (en les différenciant de nos interprétations et de nos jugements).
- Identification des **besoins** liés à ces sentiments (aspirations profondes, motivations, etc.).
- Formulation d'une **demande** en vue de satisfaire ces besoins (présentée de façon positive, concrète et réalisable).

Puis, toutes ces étapes franchies, recherchez une solution gagnant – gagnant qui satisfassent toutes les personnes impliquées.

N.B. : Pour aller plus avant le S.F.C.A. peut construire avec vous des formations complémentaires.



Gérer les conflits gagnant - gagnant





Jugement ou Constat ?

● Exercice n° 3

1. Un élève de la classe d'un de mes fils a des notes au-dessus de 15/20 dans toutes les matières.
2. Adolphe Hitler est un vrai dictateur.
3. La femme de Loth est médisante.
4. Un de mes voisins a mal vécu son contrôle fiscal.
5. Une dame a dit à sa voisine qu'elle avait été mal reçue par le curé de la paroisse.
6. Salomon qui a un Q.I. de 160 est un surdoué.
7. Ce couple d'amis a changé tout le mobilier de sa maison alors que les anciens meubles étaient encore très bien ; par contre leurs enfants ont des problèmes d'argent.
8. L'organiste de la paroisse a imposé à l'animateur de chants de changer le cantique prévu, et ce, dix minutes avant le début de la messe.
9. Job a une âme généreuse.
10. La fille de mon amie, qui n'a que 16 ans, a le droit de regarder la télé tous les soirs jusqu'à minuit.
11. Le chef de la chorale n'a pas mis de chants en latin dans le répertoire.
12. Dimanche dernier, j'ai vu un paroissien mettre 50 € à la quête.
13. Ananias et Saphira sont dépensiers et égoïstes
14. Hérodiade éduque mal ses enfants

Corrigé de l'exercice :

Jugement : 2 - 3 - 4 - 7 - 9 - 10 - 13 - 14
Constat ou observation : 1 - 5 - 6 - 8 - 11 - 12



Identifier les émotions

● **Exercice 4 :** (cette liste non exhaustive peut vous y aider ...)

En colère

Excédé
Contrarié
Hors de moi
Dégoûté
Ecœuré
Bouillonnant
Agressif
Agacé

Jaloux

Provoqué
Contrarié
Vexé

Fermé

Froid
Blindé

Insensible

Engourdi
Déconnecté
Imperméable

Fragile

Vulnérable
Désarmé
Impuissant
Faible

Surpris

Curieux
Étonné
Intrigué
Ébahi
Sidéré

Confus

Troublé
Hésitant
Embrouillé
Tirailé
Déchiré
Embarrassé
Frustré

Anxieux

Craintif
Angoissé
Perdu
Victime
Désorienté
Horrifié
Tendu
Bloqué
Inquiet
Méfiant
Terrifié
Panicé

Fatigué

Épuisé
Vidé
Crevé
Dépassé
Lourd
Usé
Exclu
Rigide
Accablé
Débordé
Abattu

Triste

Seul
Amer
Désappointé
Découragé
Chagriné
Offensé
Mécontent
Malheureux
Blessé
Désespéré
Démoralisé
Meurtri
En détresse
Déprimé
Chagriné
Consterné
Déçu
Pessimiste

Chaleureux

Aimable
Souriant
Sympa
Séduisant

Courageux

Audacieux
Motivé
Aventureux

Intelligent

Lucide
Clair
Brillant

En sécurité

Défendu
Entouré

Respecté

Aimé
Estimé
Compris
Accepté comme je suis

Joyeux

Heureux
Content
Ravi
Touché
Epanoui
Gonflé à bloc
Fier
Plein d'énergie
Revigoré
Enjoué
Enthousiaste
Stimulé
Vivifié
Créatif
Exubérant
Bien disposé
Pétillant
Optimiste

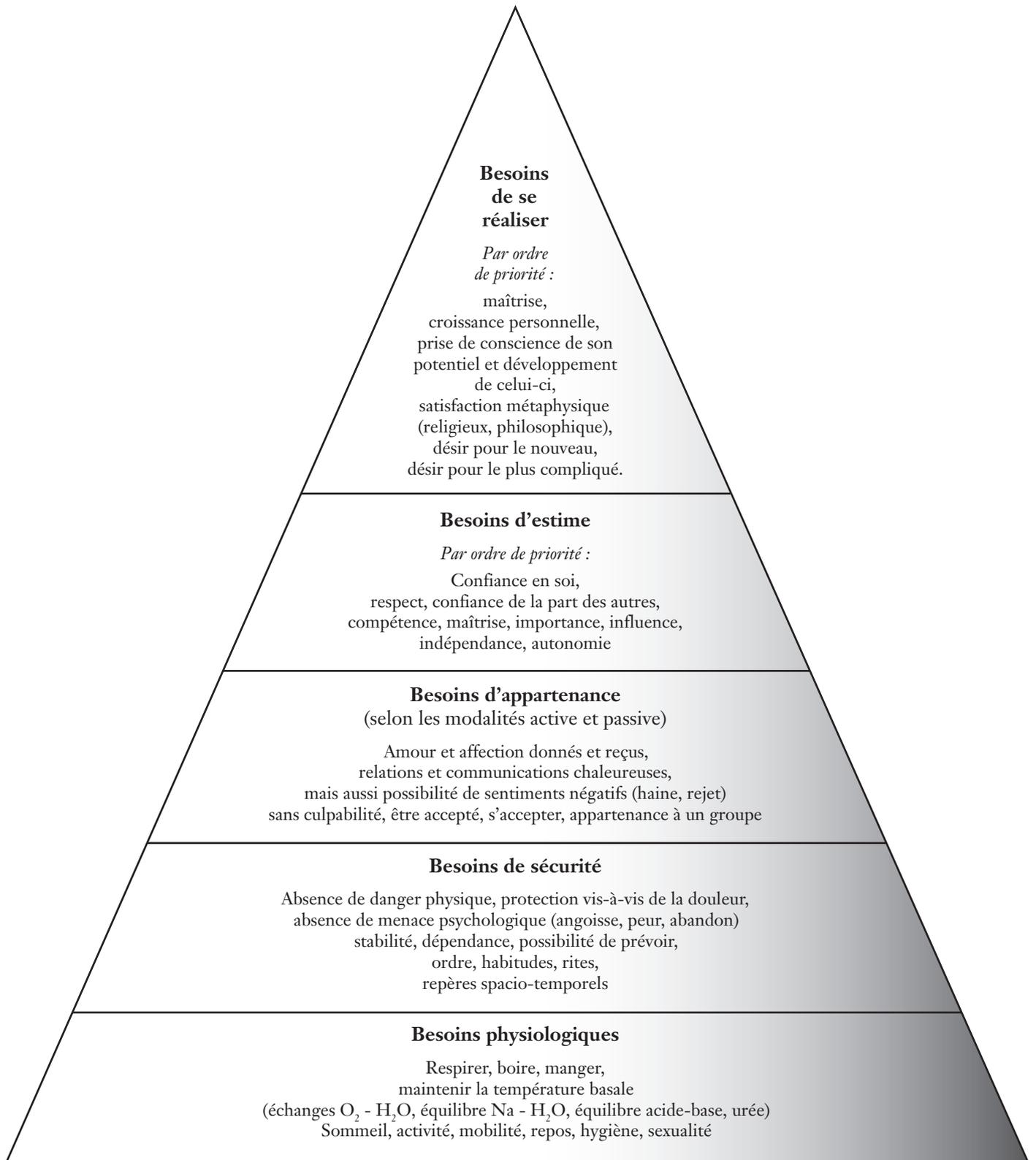
En paix

Tranquille
Calme
Comblé
Paisible
Unifié
Rassuré
Soulagé
Absorbé
Serein
Harmonieux
Satisfait
Détendu
Relaxé
Soulagé
Posé
En accord
À l'unisson
Compétent
Accompli



Pyramide de Maslow

● Exercice 5 : Hiérarchie des besoins selon A. Maslow





Quand l'E.A.P. appelle

Objectif

Les membres de l'E.A.P. définiront les critères pour choisir une personne et les moyens à prendre pour appeler à un rôle, une fonction, une mission dans la communauté de paroisses.

L'Eglise est le Peuple formé des personnes convoquées par l'Appel du Seigneur. L'Eglise est par nature dans une dynamique de réponse à l'appel. Elle est dans son milieu naturel quand elle se situe entre appel et réponse, relayant ici l'appel du Seigneur, s'engageant là dans une réponse généreuse.

Une E.A.P. doit donc investir ce qui fait le cœur de la vie de l'Eglise : appeler, répondre, solliciter, discerner. On pourrait dire qu'il s'agit au sein d'une communauté de paroisses de favoriser le développement d'une **culture vocationnelle**. Que tous prennent conscience que leur vie chrétienne est d'abord réponse à l'appel du Seigneur, et que cette réponse se situe tant dans les grands engagements pour la vie que dans les réponses de service au quotidien.

L'E.A.P. occupe alors un rôle central dans le développement de cette culture vocationnelle. S'il s'agit de sensibiliser en amont, il faut aussi **oser appeler pour un rôle, une fonction ou une mission** mais aussi **savoir interpeler pour une vocation spécifique** : vie consacrée, ministère diaconal ou ministère presbytéral. Cette interpellation pour le ministère ordonné n'est pas facultative dès lors qu'on prend conscience que le ministère des prêtres est vital pour la vie de l'Eglise.

Une E.A.P. qui exerce son rôle d'animation est forcément à la recherche de collaborateurs. Une E.A.P. qui fait tout elle-même ne remplit pas sa mission. Elle se doit d'appeler au service de Dieu et de l'Eglise locale.⁽¹⁾

Un rappel : dans l'Eglise personne ne se donne sa mission soi-même. Comme Jésus a appelé les apôtres et les disciples, nous sommes nous-mêmes appelés dans l'E.A.P. (Cf Statuts des E.A.P. version 2009 annexe 1.1). C'est à notre tour d'« appeler des ouvriers à la moisson ». Nous sommes conscients que c'est au nom du Christ que nous proposons à des personnes un engagement. C'est là tout l'enjeu du développement d'une culture vocationnelle.

Concrètement, il nous faut appeler pour renouveler les membres de l'E.A.P., pour la mise en œuvre de nos projets, (équipe funéraires, baptême, jeunes, mariage, équipes liturgiques, équipe Sem, Secours catholique, Mouvement ou groupe de prière...), pour assurer le rôle de personne relais, compléter le Conseil Pastoral, assurer la permanence au presbytère... Les tâches sont innombrables et variées.

⁽¹⁾ Cf. Statuts : l'équipe d'animation pastorale au service des communautés chrétiennes 2009 pages 2 (*une dynamique de proximité – de responsabilité*) et 3 (*collaborations*).

● **Le temps de la recherche**

Il y a deux temps : un habituel et un autre ponctuel.

Le temps habituel consiste à favoriser dans toute la communauté de paroisses une culture vocationnelle et à avoir dans l'E.A.P. en permanence cette vigilance pour repérer des personnes qui ne sont pas dans nos cercles, à qui on ne demande rien et à qui on pourrait proposer quelque chose. Dans l'idéal, il ne faudrait demander aux habitués que parce qu'il n'y a pas d'autres possibilités. C'est une démarche fondamentalement missionnaire.

Le temps ponctuel : quand nous avons un projet, il nous faut quelqu'un, qui pourrait bien manquer sans faire l'étape précédente. Sachons faire une place à la Providence, qui nous invite à prendre nos responsabilités « aide-toi et le ciel t'aidera ». Chacun cherche des noms à proposer.

● **Critères**

Pour rejoindre l'E.A.P., un certain nombre de critères sont explicités dans les Statuts⁽²⁾

Pour d'autres tâches il faut regarder si la personne a les charismes souhaités : la foi, des compétences humaines, une disponibilité personnelle et par rapport à son entourage, la manière dont elle est reçue par ceux à qui elle sera envoyée, sa capacité à collaborer avec l'E.A.P., d'autres personnes, ses besoins de formation.

Veiller à nourrir la vie spirituelle.

Ne pas oublier de regarder les conditions matérielles voire financières de ce qu'on lui demande.

● **Procédure**

- Etablir un mandat.
- Le faire savoir « officiellement ».
- Désigner explicitement avec quel(s) membre(s) de l' E.A.P. elle collaborera.
- Les temps de formations comme l'E.D.A.C.E. (Ecole Diocésaine des animateurs des Communautés Ecclésiales) constituent des lieux de discernement intéressants.

⁽²⁾ Cf. Statuts : l'équipe d'animation pastorale au service des communautés chrétiennes 2009 pages 5 et 6.

La caisse pastorale

Objectif

Les membres de l'E.A.P. réfléchiront sur le bon usage de la caisse de la communauté de paroisses et favoriseront le dialogue et la collaboration entre les conseils de fabrique et l'E.A.P.

Le fonctionnement administratif et financier qui permettra aux communautés de paroisses de vivre à deux exigences différentes :

- Être simple à mettre en œuvre et à faire vivre au quotidien.
 - S'inscrire dans la vie de l'Eglise et le droit local des cultes.
1. La caisse pastorale, qui est obligatoire, est l'objet d'une concertation annuelle entre les conseils de fabrique qui sont membres de la communauté de paroisses. Cette concertation se traduira par la signature d'une convention, qui déterminera la part des dépenses prise en charge par chaque conseil de fabrique. Un conseil de fabrique sera désigné pour gérer cette caisse. (cf. guide du fonctionnement administratif et comptable, mars 2006)
 2. Que doit-on financer ensemble ?
 - l'entretien du presbytère dans lequel réside le prêtre desservant la paroisse. En effet, tous les conseils de fabrique sont tenus d'entretenir le presbytère où vit le prêtre, conformément à la Loi.
 - les charges de fonctionnement et les dépenses d'entretien liées à la partie réservée au public au sein du presbytère seront assumées par cette caisse : le secrétariat, les salles d'accueil, l'imprimerie... Ce qui implique le paiement des factures suivantes : eau, chauffage, électricité, téléphone, assurance habitation des seules parties publiques, fournitures de secrétariat (pour le photocopieur ou le dupli copieur), la liaison internet si la communauté de paroisses a un site internet et une adresse courriel...
 - les dépenses de pastorales et les activités communes de la communauté de paroisses,
 - les moyens de fonctionnement pour l'E.A.P.,
 - les dépenses liées à un projet ponctuel de la communauté de paroisses,
 - Les investissements : le photocopieur ou le dupli copieur, l'ordinateur du secrétariat, le projecteur vidéo, la sono portable...etc.

Il faut noter qu'il revient toujours à chaque conseil de fabrique de prendre en charge les frais qui ne sont pas communs et qui sont liés à la gestion de son antenne paroissiale et de son église (chauffage, entretiens, etc...). Ces frais ne seront pas pris en charge par la caisse pastorale.

③. Prenons connaissance du fonctionnement de la caisse de la communauté de paroisses.
(Aspect technique, budget commun, les projets de l'E.A.P.).

④. Demandons au trésorier de la fabrique de la paroisse gestionnaire de faire un bilan.
Une rencontre annuelle avec les responsables de la caisse pastorale.

- Bilan : Recettes : Régulières, exceptionnelles, d'où proviennent elles ?
- Dépenses : fonctionnement, investissement, exceptionnelles.
- Projets :

⑤. Ayons une démarche de projet :

- Que voulons nous faire ?
- Combien cela va-t-il nous coûter ?
- En avons-nous les moyens ? Devons nous mettre en place une action particulière pour financer ce projet ?
- Etablir un budget prévisionnel que l'on transmet au trésorier.

⑥. Ayons le souci de rendre compte :

- D'une part aux différents conseils de fabrique.
- D'autre part à la communauté.

Il est important de communiquer à tous comment est utilisé l'argent de la caisse pastorale. Il ne s'agit pas de donner uniquement « des chiffres » mais de dire « nous avons des projets ... », grâce à votre support financier nous avons pu mener à bien ce ou ces projets, ou en partie, ce qui nous a permis de dynamiser notre communauté de paroisses à la lumière de l'Evangile de Jésus Christ.

Pour une meilleure visibilité de la caisse pastorale, on peut s'aider d'un tableau à compléter en fonction de chaque communauté de paroisses.

Chaque fabrique reverse le montant des quêtes ordinaires à la caisse pastorale.

Recettes	Crédit	Dépenses	Débit
Participation fabrique		Secrétariat	
Dons		Documentation	
Marché de Noël		Entretien	
etc.		etc.	
Première communion participation famille		Première communion documentation	
Annonces bulletin paroissial		Papier et impression bulletin paroissial	
etc.			etc.

Autre exemple avec clé de répartition en pourcentage par conseil de fabrique :

Les frais communs	A 30 %	B 20 %	C 25 %	D 25 %
Téléphone				
Entretien presbytère				
Communication				
Formation				
etc.				
Proposition annuelles				
Livret biblique				
Première communion				
Retraite confirmation				
etc.				